

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES DE
GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Memoire de fin d'etudes

En vue de l'obtention d'un diplôme de Master Académique
En Sciences Economiques

Option : Monnaie, Finance, Banque

Sujet :

Le financement informel de l'économie en Algérie

Enquête autour de la campagne d'amnistie fiscale

2015-2016

Réalisé par :

HADJ BELKACEM SIHAM

KACED YAMINA

dirigé par :

M^{me} LAZIB LYNDA

Membres de jury

Présidente : Mme LARBES Melha

Promotrice : Mme LAZIB Lynda

Examinatrice : Mme BOUKROU Naima

Promotion: 2016

Dédicace

Je dédie ce modeste mémoire à mes chers parents.

Síham

Remerciements

Nos vifs remerciements et notre profonde gratitude sont adressés tout particulièrement à notre promotrice **M^{me} LAZIB LYNDA**, qui n'a ménagé aucun effort pour diriger ce travail.

Nos remerciements s'adressent également aux **membres de jury** qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.

Nos remerciements les plus distingués sont destinés à tous nos enseignants de l'université Mouloud Mammeri.

Enfin, nous remercions toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

DEDICACES

Je remercie dieu de m'avoir donné santé, courage et patience tout au long de mes études.

Je souhaite dédier ce modeste mémoire :

A l'être le plus doux et plus tendre, à toi chère Mère ouardia qui grâce à tes précieuses prières j'ai toujours été poussée vers le mieux.

A mon très cher Père Essaid, pour son soutien, son affectation et grâce à ses conseils j'ai toujours pu avancer dans cette vie.

A mon mari moumouh

A ma chère sœur Somira et son époux said .

A ma chère petite sœur sadia .

A toutes ma famille kaced

A mes chers frères : Ahmed , malek ,salah et salim

A toutes la famille Bait

A tous ceux qui, de loin ou près, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Yanima

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale..... | 02 |
| Chapitre I : La notion de l'économie informelle..... | 05 |
| Introduction du chapitre..... | 05 |
| Section 1 : Historique de l'économie informelle..... | 06 |
| Section 2 : Définition de l'économie informelle..... | 09 |
| Section 3 : Secteurs d'activités de l'économie informelle..... | 12 |
| Section 4 : Causes et conséquences de l'économie informelle..... | 18 |
| Conclusion du chapitre..... | 22 |
| Chapitre II : L'économie informelle en Algérie..... | 24 |
| Introduction du chapitre..... | 24 |
| Section 1 : La complexité de mesurer le secteur informel..... | 25 |
| Section 2 : Le développement de l'économie informelle en Algérie..... | 28 |
| Section 3 : L'ajustement structurel et l'économie informelle en Algérie..... | 29 |
| Section 4 : Le poids de l'économie informelle en Algérie..... | 32 |
| Conclusion du chapitre..... | 37 |
| Chapitre III : Le financement informel en Algérie : causes et actions d'assainissement..... | 39 |
| Introduction du chapitre..... | 39 |
| Section 1 : Enjeu de l'intégration des fonds informels dans la sphère bancaire..... | 40 |
| Section 2 : La campagne d'amnistie fiscale 2015-2016..... | 43 |
| Section 3 : L'impact de l'amnistie fiscale selon les résultats de l'enquête..... | 47 |
| Section 4 : Insuffisances du système bancaire et prolifération du financement informel..... | 50 |
| Conclusion du chapitre..... | 59 |
| Conclusion générale..... | 61 |

Introduction Générale

L'économie informelle constitue un poids de plus en plus pesant sur le développement des économies émergentes. Elle présente un manque à gagner tant pour les caisses de l'Etat, que pour les acteurs activant dans la sphère économique.

Abordée comme une branche de l'économie de développement, l'économie informelle couvre toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée, en marge de la législation sociale et du control fiscal. Elle est souvent qualifiée de « parallèle » et « souterraine » et cela renvoi au caractère dualiste de l'économie où cohabitent les pratiques informelles et l'économie réglementée.

En Algérie, Plus de 80% des transactions commerciales se font sans facturation et près de 80% des transactions utilisent l'espèce comme moyen de paiement. Ces chiffres prennent la mesure du financement informel au sein de l'économie algérienne.

Depuis 2014, l'Algérie voit son aisance financière se fragiliser. La chute des prix des hydrocarbures s'est soldée par un basculement brutal d'une situation de capacité de financement à une situation de besoin de financement. Cette situation révèle la vulnérabilité financière de l'économie nationale et soulève la problématique de la diversification des sources de financement. Pour faire face à ces difficultés financières le gouvernement est contraint de recourir aux ressources circulant dans les circuits informels. Ce travail s'inscrit dans la recherche de l'effet des incitations de l'Etat en vue d'une formalisation généralisée du secteur informel.

Le choix de ce thème est motivé en premier lieu par son originalité et actualité. La nature du sujet s'inscrit dans le cadre de notre spécialité et nous permet d'avoir une contribution quant à la connaissance du phénomène afin de l'intégrer dans une stratégie globale de développement de l'économie du pays.

Il est évident, compte tenu de la conjoncture économique actuelle, qu'une évasion fiscale estimée à plus de trois milliards de dollars, pèse lourdement sur l'économie nationale. Face à l'urgence déclenchée par les indicateurs macro-économiques, l'Etat entretient une campagne de bancarisation des fonds du secteur informel. Quelles sont les mesures prises dans le cadre d'incitation à la formalisation de l'économie informelle? Quels sont les résultats conséquents de la campagne d'amnistie fiscale déployée par les pouvoirs publics? Telles sont les questions constituant notre problématique de recherche.

La recherche autour de ces questions met en avant deux hypothèses.

Si la campagne d'amnistie fiscale s'avère efficace, nous pourrions vérifier son effet d'incitation dans un flux de fonds informels, rejoignant la sphère bancaire, accompagné, évidemment d'une régularisation des activités de l'informel au niveau du registre de commerce.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si la campagne ne présente pas de résultats positifs, le regard devra alors se tourner vers la nature de l'environnement formel des acteurs économiques qui serait donc à l'origine du poids de l'informel.

Pour essayer de répondre à notre problématique, et confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche, nous avons choisi une méthode descriptive-analytique, comme démarche méthodologique. Dans un premier temps nous avons privilégié la recherche documentaire en exploitant au maximum les documents mis à notre disposition. Nous avons analysé un ensemble d'ouvrages, de revues et de rapports. L'utilisation des sites internet a été aussi bénéfique pour nous, notamment pour la recherche statistique. Nous avons procédé à une observation sur le terrain où nous avons utilisé un support d'entretien destiné aux banquiers pour collecter des informations qui seront la base de notre analyse.

Nous avons ainsi pu organiser notre travail en trois chapitres, dont les principaux axes sont résumés comme suit. Dans le premier chapitre nous avons traité la notion de l'économie informelle, historique, définition, secteurs d'activités, causes et conséquences. Nous avons consacré le deuxième chapitre pour l'économie informelle en Algérie. Nous avons abordé son développement et son poids sur l'économie nationale. Le troisième chapitre porte sur le financement informel en Algérie : causes et actions d'assainissement. Nous avons abordé l'enjeu de l'intégration des fonds informels dans la sphère bancaire, ensuite nous avons présenté la campagne d'amnistie fiscale 2015 et son impact selon les résultats de l'enquête. Nous nous sommes penché enfin sur l'insuffisance du système bancaire comme cause de la prolifération du financement informel.

Introduction au chapitre

Le concept de l'économie informelle est aujourd'hui d'utilisation courante dans l'étude des problèmes de développement. Bien que très répandu, on ne peut affirmer qu'il s'agisse d'un concept ou même bien défini. L'objet de ce chapitre consiste à faire le point en ce qui concerne la notion de l'économie informelle.

La place de l'informel comme frein au développement ne rentrera en scène pour faire l'objet d'intéressement des économistes qu'à partir des années soixante-dix. Le phénomène de l'informel prenant plusieurs formes et occupant une sphère de plus en plus grandissante, se retrouve au fil du temps, comme une composante à part entière des économies, notamment en développement. Comment l'économie informelle est-elle devenue une matière étudiée par la science économique? Est-il possible de donner une définition du secteur informel des économies, et de cerner ses causes et ses conséquences? Quels sont les secteurs de l'économie les plus touchés par le développement de l'informel? Telles sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre dans ce premier chapitre.

Nous proposons un développement organisé en quatre sections. Dans la première, il sera question de faire une recherche sur l'origine de l'économie informelle et son évolution sur plusieurs décennies. La deuxième section présentera les différentes définitions de l'économie informelle. La troisième section sera consacrée à la présentation des secteurs d'activités où l'économie informelle s'est le plus propagée. En fin, nous passerons en revue les différentes causes et conséquences de ce phénomène dans la dernière section.

Section 1 : Historique de l'économie informelle

L'économie du développement n'a pas eu besoin, pendant plusieurs décennies, de faire référence à l'économie informelle. Les questions centrales qu'elle posait, jusqu'au milieu des années soixante-dix, étaient celles de l'industrialisation des rapports ville-compagne, de l'insertion dans le commerce mondial et plus tard, de la dette et de l'endettement.

Dès la fin des années soixante-dix, l'économie informelle ou le secteur informel sont constamment présent. Le mot s'est emparé de l'imaginaire collectif encor plus vite que ce qu'il désigne s'est imposé comme mode d'existence pour une part de la population urbaine des pays en développement.

C'est une institution internationale qui a créé le mot, en même temps qu'elle faisait de ce qu'il désigne un objet de politique. Et quand on parle d'économie informelle, il est possible de s'abstraire de cette histoire, et de n'y voir qu'une réalité à connaître et analyser.

1- L'économie informelle de 1971 à 1985

1-1- L'informalité

Le bureau international de travail (BIT)¹ a défini un certain nombre de caractéristiques du secteur informel qui peuvent être résumées comme suit :

- la petite taille des unités de production et leur caractère familial;
- l'absence d'observation de la réglementation et le faible niveau technologique propre aux pays du tiers monde contemporains, concentrées dans les villes latino-américaines d'avant la seconde guerre mondiale.

Pour parler de ces activités, trois registres sont employés dans les pays du tiers-monde avant le milieu des années soixante-dix.

Le premier registre est celui de la marginalité. Des sociologues, mais aussi des économistes parlent, durant les années soixante, de « masse marginale » de « pôle marginal de la société » et c'est particulièrement en Amérique latine, où certains économistes prennent conscience que l'intégration dans le salariat moderne est beaucoup plus lente que ne le rêvait la commission économique pour l'Amérique latine, dépendant des nations unies.

Le deuxième registre, plus propre aux économistes, est celui du sous-emploi. Depuis les premiers travaux d'Arthur Lewis (Lewis 1954), la problématique dualiste domine l'économie du développement, opposant un secteur « traditionnel », marqué par le sous emploi d'une main d'œuvre excédentaire, et secteur « moderne ».

¹ LAUTIER. B, *L'économie informelle dans le tiers monde*, éd. La découverte, Paris, 1994, p 6.

Chez Lewis, le secteur traditionnel était rural et libérait peu à peu sa main d'œuvre excédentaire selon les besoins de l'industrie urbaine.

Le troisième registre est celui de la pauvreté et de la recherche de la survie. Le traitement de la pauvreté jouant alternativement de la « potence ».

1-2-L'apparition de la notion de l'économie informelle

L'apparition de la notion de « l'économie informelle » est souvent attribuée au célèbre « Rapport Kenya »¹ du bureau international de travail 1972. Celui-ci a introduit pour la première fois, la notion de « secteur informel » et a défini sept critères principaux du secteur informel.

En réalité, c'est Keith Hart en 1971 qui a utilisé pour la première fois l'adjectif « informel », mais appliqué aux « opportunités de revenu ». Dès lors, l'origine du mot présente deux visions très différentes à savoir celle de Hart et celle du BIT.

L'informel chez Hart, pose le problème du revenu informel comme un revenu complémentaire devenu nécessaire devant la stabilité des niveaux des salaires et l'inflation, avec une solidarité familiale et le recours au crédit, quand il a atteint ses limites. Donc, il situe l'analyse au niveau des ménages.

Le bureau international de travail, quant à lui, définit en premier lieu un secteur informel, comme étant un regroupement d'unités de production, repérées à partir de caractéristiques essentiellement techniques, aux quelles on ajoute le faible niveau de réglementation. Donc, son analyse se fait à partir de l'unité de production.

On peut dire que de fait que la première vision soit centrée sur le ménage, elle permet de relier l'analyse de l'informalité à celle de la pauvreté et des revenus (avec le fait que le revenu familial ait contribué de deux source, une formelle et l'autre informelle). Elle permet de prendre une considération très importante ; c'est l'éventualité à ce qu'une même personne ait une double activité, ou la combinaison entre deux revenus , l'un déclaré et l'autre non, au sein d'un même emploi. Pour son évaluation, la tâche des économistes et en particulier des statistiques est compliquées car il est difficile de mesurer la contribution de l'économie informelle à la production nationale.

¹ LAUTIER. B, *Op.cit.* , p.9.

La vision centrée sur l'unité de production est adaptée par les instances gouvernementales et institutions internationales, dont l'objectif est de mesurer et de planifier l'évolution d'au moins une partie du secteur identifié vers le statut de petites entreprises.

Cette victoire du mot « informel » n'a pourtant pas été absolue et définitive : par exemple, le BIT lui-même emploie généralement l'adjectif « non structuré » dans des textes en français, alors que les anglo-saxons emploient « informal », identifiant l'absence de formes et de structures.

J.C.Wilard a identifié plus d'une vingtaine d'appellations plus ou moins synonymes.

Certaines mettent l'accent sur le caractère délictueux de l'activité, d'autres sur son invisibilité statistique.

1-3-L'économie informelle et les politiques de formalisations

Au milieu des années quatre-vingt, la problématique du BIT, de la Banque Mondiale et de la plupart des gouvernements du tiers monde, est dominée par l'idée de « formalisation de l'informel ».¹

Cette idée repose sur un double postulat :

- d'une part, il existe un nombre important de micro-entreprises qui ont vocation à grandir, à se moderniser, puis elles y trouvent avantage à entrer dans le cadre légal. Elles peuvent et doivent se « formaliser »;
- d'autre part, leur situation actuelle provient de manques, et non d'un choix, notamment de crédit, surtout de crédit d'équipement, et de formation (formation technique et formation à la gestion).

Les politiques de formalisations consistent donc à aider ces micro-entreprises, en leur donnant des crédits d'équipement et en fournissant à leurs chefs et aux employés, des programmes de formation.

Cependant, ces politiques font face à quatre types de problèmes :

Premièrement, savoir à qui s'adressent ces politiques de formalisation, on y trouve surtout des entreprises de production de bien en excluant le bâtiment et les travailleurs autonomes (dans le commerce et les services);

Deuxièmement, savoir si les micro-entreprises ont réellement vocation à accumuler du capital.

Troisièmement, savoir de quoi les micro-entreprises ont besoin pour la gestion de leurs entreprises;

¹ LAUTIER. B, Op.cit, p.18.

Quatrièmement, en supposant que ces politiques réussissent, savoir si ces entreprises aidées doivent accroître leur productivité pour chercher des débouchés hors du marché local.

2-L'économie informelle après 1986 et le rôle social de l'économie informelle¹

Durant la seconde moitié des années quatre-vingt, comme durant la première, le FMI et la Banque Mondiale restent absolument intractables en ce qui concerne la poursuite des politiques d'ajustement. Il est alors impensable de recourir à des politiques de relance macro-économique (sauf dans le cas d'expériences vite avortées, comme le plan cruzado au Brésil, en 1985-1986). Les rares pays qui ne mettent pas en œuvre des politiques d'ajustement stricte (mais paient néanmoins leur dette), comme le Brésil, et le Pérou, sont gangrenés par l'hyperinflation, et de toutes façons, la détérioration de la situation sociale y est aussi forte qu'ailleurs.

Mais le discours du FMI, selon lequel l'ajustement étant « structurel », suffit pour voir la situation s'améliorer reste un simple discours bien loin de la réalité. Les conséquences en termes de hausse des prix de produits de première nécessité se multiplient notamment en Egypte, Maroc, Algérie, plus tard Venezuela, etc. Cette situation sociale sans issue impose un revirement de la façon de penser le « secteur informel », ce n'est plus un rôle productif qui lui est assigné, mais un rôle social.

Un tour d'horizon étant fait sur l'apparition de la notion de l'informel, nous passerons dans les prochains paragraphes à la définition de cette notion.

Section 2 : Définition de l'économie informelle

L'économie informelle est un phénomène important, vu l'ampleur qu'elle prend dans l'activité économique. Cependant, il n'est pas facile de déterminer ses contours et de la définir avec exactitude car recouvre de nombreuses dénomination comme l'économie souterraine ou parallèle, le circuit officieux, le secteur caché, etc. C'est pour ces raisons qu'il est important de passer en revue les définitions données de cette économie.

1-Définitions par auteurs

1-1- Selon J.C.Evilard

D'après J.C.Evilard « L'économie souterraine recouvre l'activité des unités de production non recensées par les administrations fiscales, sociale ou consulaire. Sa production est

¹ LAUTIER B, *Op.cit.*, p.24.

considérée comme travail « au noir », non récupérable dans les statistiques et devant être évaluée de façon exogène aux fichiers fiscaux »¹.

Selon cette définition, l'économie informelle désigne un ensemble d'activités des différentes unités de production qui ne sont pas recensées par toutes les administrations fiscales.

1-2-Selon Philippe HUGON

D'après P.HUGON, le secteur informel se définit comme « un ensemble d'organisations à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé est faible, mais où il y a néanmoins circulation monétaire et production de bien et services onéreux, les règles dominantes ne sont pas salariales mais coutumières, hiérarchiques, affectives »².

1-3-Selon G.B.GILINAS

G.B.GILINAS définit l'économie informelle comme « un ensemble d'unités d'intermédiation financière de production des biens à des services de commercialisation qui échappent à tout contrôle de l'Etat dans leurs activités »³.

2-Définitions selon les organisations

2-1-Selon l'organisation internationale de travail (OIT)

L'analyse de K.Hart à la thèse de l'OIT avait considéré l'apparition du secteur informel comme « Le résultat de l'inadéquation entre le niveau de salaire réel faible, et la hausse nominale des produits de substitution »⁴.

2-2-Selon le Rapport Kenya⁵

Il est généralement admis que la notion de l'économie informelle a été mise en évidence à l'occasion d'une mission du BIT au Kenya en 1972. Cette mission visait à y établir une stratégie globale de l'emploi. Cette notion de l'économie informelle avait pris son nom un an avant la mission, lors d'un colloque qui s'est déroulé en septembre 1971 à l'institut of development Studies de l'université du Sussex. La formule elle-même de « secteur informel » y a été forgée, à la suite d'interventions de K.Hart et dans la foulée d'un de ses articles intitulés : « Informal Income Opportunities and the structure of Urban Employment In Ghana ». Cet article déjà rédigé en 1971, n'a paru qu'en 1973 dans le journal of moderne

¹ LAUTIER. B, *Op.Cit*, p.28.

² HUGON Philippe, *L'économie de l'Afrique, éd. La découverte, Paris, 1993, p. 34.*

³ GILINAS.G.B, *Et si le tiers monde s'autofinanciaient*, Edition : Dunod, paris, 1987,p. 147.

⁴ LAUTIER,B, *Op.Cit*, p.106.

⁵ BODSON,P,MARTEL ROY,P, *Politiques d'appui au secteur informel dans les pays en développement*, Ed : Economica, Paris, 1995, p. 4.

African Studies . A peu près en même temps, Lopez (1970) avait élaboré un concept similaire mais dans un relatif isolement.

On désignait le secteur informel délimité par les caractéristiques suivantes :

- facilité d'accès aux activités ;
- recours aux ressources locales ;
- propriété familiale des entreprises ;
- échelles restreintes des opérations ;
- techniques à forte intensité de main d'œuvre et dûment adoptées ;
- qualifications acquises en dehors du système scolaire officiel ;
- marché échappant à tout règlement et ouvert à la concurrence.

2-3-Selon le bureau international du travail (BIT)¹

Le BIT a pris l'initiative en la matière, Sethuraman (1981) arrive à la formulation suivante : le secteur informel « ... est composé de petites unités s'occupant de produire et de distribuer des biens et services et ayant pour finalité essentielle de créer des emplois au profit des participants à l'entreprise et de leur assurer un revenu, bien que ces unités soient limitées sur le plan du capital, matériel et humain, et sur celui du savoir faire ».

Nous pouvons ainsi retenir que le l'économie informelle renvoie à toutes les pratiques économiques échappant au contrôle de l'Etat et ayant pour but la génération de revenus.

Nous nous intéresserons dans la prochaine section aux secteurs concernés par l'informel.

Section 3 : Secteurs d'activités de l'économie informelle

Les activités du secteur informel sont en grande partie ignorées, rarement favorisées et parfois activement découragées par les pouvoirs publics. Dans cette section, nous présenterons successivement les formes d'activités regroupées dans l'économie informelle. Cette section a pour ambition d'analyser le trinôme d'activités relevant de l'économie informelle en l'occurrence celles du secteur primaire, secondaire et du secteur tertiaire.

1- Le secteur primaire²

Le secteur primaire est celui qui comprend les activités proches de la nature. Il est constitué des activités économiques productrices de matière première, notamment l'agriculture, la pêche et les mines.

¹ LAUTIER, B, *Op.cit.*, p.5.

² LOMAMI Shomba, *L'économie informelle, [en ligne].* <http://www.memoireonline.com,pp.16-20>.

Les activités sus évoqués sont dites activités économiques de survie dans la mesure où elles permettent au groupement familiale de se maintenir en vie dans un environnement urbain où la capacité d'emploi est limitée au secteur informel ainsi que la modalité de traitement qu'il accord ne permettent pas de résoudre les besoins quotidiens.

Soulignons néanmoins, que ces activités exercées quotidiennement sont, parce que mal organisées, considérées au bas de la gamme, précaire, non protégées et peu valorisées. Par conséquent, elles ne peuvent que difficilement contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'exécution sociale.

Malgré l'impacte qu'ils peuvent avoir sur l'amélioration du niveau de vie de certaines couches de la population, elles ne peuvent à l'heure actuelle prétendre tirer l'ensemble de l'économie vers le haut. Néanmoins, cela ne nous empêche pas d'analyser quelques une des activités comprises dans ce secteur.

1-1-L'agriculture

Bien que considérée comme une priorité, malgré qu'elle offre de réelles potentialités, l'agriculture n'occupe qu'une place très réduite dans l'économie informelle. L'utilisation des techniques inappropriées, le manque d'instrument de travail adéquat ainsi que la raréfaction des pluies font que la production des principales cultures vivrières soit en baisse notamment ; les céréales, le manioc, la pomme de terre, le café, le coton, la banane, la canne à sucre, etc. Les activités du secteur primaire étant proche de la nature, leur énumération s'avère être non exhaustive. Elle englobe entre autre la pêche et l'élevage que nous explicitons ci-dessous.

1-2-La pêche

La pêche peut à elle seule, sécuriser la santé économique d'un pays. Mais malheureusement son potentiel n'est utilisé qu'à un taux allant de 10% à 40%. Cette activité est malheureusement aujourd'hui entreprise de façon traditionnelle.

1-3-L'élevage

Ce raisonnement s'applique aussi aux autres activités en l'occurrence l'élevage dont les capacités restent réduites. En bref, ces activités continuent à être confrontées à l'inorganisation de la collecte et aux difficultés d'acheminement vers les villes et demeurent insuffisantes face aux besoins croissant du marché intérieur caractérisés par le recours sans cesse à l'importation. Cette situation est calamiteuse dans la mesure où elle porte atteinte au processus de développement économique.

2- Le secteur secondaire¹

Le secteur secondaire comprend l'ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en produits finis ou en biens de consommation.

La création de ces activités, relève d'un choix subi, favorisant la consommation d'une large couche de la population, aussi bien dans la production à moindre coût des biens et services que dans la reproduction des habitudes de consommations traditionnelle. Nous sommes donc devant un secteur qui a notamment pour mission à partir de la transformation chimique ou mécanique d'un produit ancien ou de la combinaison des produits anciens, de créer un ou de nouveaux produits.

Nous pouvons d'une part citer les industries de transformation de matières en biens de production caractérisée par la présence de petits ateliers artisanaux, boulangerie, imprimerie etc.

D'autres parts, nous considérons les micro-industries de transformations des matières premières en biens de consommations. Il est constamment fait allusion aux activités relatives à la fabrication des savons, des huiles, des farines, peintures, etc.

Le volume de production de ce secteur a augmenté, croissance essentiellement due à la production des boulangeries, de boissons.

3-Le secteur tertiaire²

Ce secteur est constitué par les activités produisant des services tels que le commerce, le transport, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé et les autres services sous toutes leurs formes.

S'agissant du commerce, il est constitué de petites activités généralement situées en dehors des frontières de l'activité économiques orthodoxe, dans la mesure où bien que constituée par des activités ordinaires est considérée illégale du fait de leur non enregistrement. Ce non enregistrement nous le pensons, tient moins à une volonté négative d'échapper au corpus en vigueur qu'à une incapacité de l'Etat de son administration.

Nous constatons ainsi l'exercice en dehors de toute réglementation de petites activités : vente en détail de différents biens de consommation auxquels nous ôtons le caractère infractionnel parce que justifié par l'état de nécessité qui conduit leurs auteurs à les exercer.

¹ LOMAMI Shomba, *Op.cit* p. 18.

² *ibid*, p.20.

Concernant le transport, son rôle est notamment d'assurer les mouvements des personnes, des biens ainsi que des produits etc. Pour ne parler que du transport routier, les véhicules qui y œuvrent sont généralement en mauvais état et le confort des passagers n'est pas toujours garanti. Le coût exorbitant des consommables ainsi que le prix prohibitif de légalisation de document, handicapent le développement de ce secteur et contraignent d'évoluer dans l'informel.

Pour ce qui est des banques classiques, inefficaces dans leur fonctionnement, le secteur est de nos jours inondé par l'informel change de monnaie, communément appelés cambistes. Ces derniers sont disséminés à travers la république et prêtent aux nécessiteux de l'argent à un taux excessif qui est souvent illégal.

Quant aux assurances, il est question d'énoncer des structures de distribution non officielles à caractère social. Une ribambelle d'activités (dons, ristournes, parrainage etc.) contribuent à cette fin.

Enfin l'hôtellerie est aussi bien présente dans le milieu rural comme urbain, caractérisé par des logements généralement modestes.

Le secteur de la santé est quant à lui, rivalisé par la médecine traditionnelle qui bien qu'offrant des prestations qui laissent parfois à désirer est accessible à la majorité de la population incapable de faire face au coût prohibitif de la médecine moderne.

4- La diversité des activités dans le secteur informel¹

4-1-L'économie familiale

L'économie familiale était autrefois la composante la plus importante de l'économie et assurait l'essentiel des activités de productions. Les principales activités réalisées dans le cadre de l'économie familiale sont présentées ci-après.

4-1-1-Les activités de service

On retrouve dans cette catégorie ; les plombiers, les électriciens, les réparateurs, le ménage et les travaux de couture, le jardinage, bricolage etc. Cependant, les revenus tirés de ces activités restent très faibles. Ces activités sont exercées dans l'informel à cause de l'importance des barrières qui existent dans ces activités dans le secteur formel qui exigent soit une qualification ou un minimum de capital pour se lancer.

¹ BOUNOUA, *Lecture critique du secteur informel dans les pays du tiers monde, cahier CREAD, N°30 2eme trimestre, 1992, pp.91-107.*

4-1-2-Les activités de services de la personne

On retrouve : les employés de maison, garde des enfants, garde des malades et des personnes âgées, transports des personnes. L'importance de ces activités est liée à l'inégale répartition des revenus et à la faiblesse des revenus du travail.

Selon l'étude de l'institut nationale de la statistique et des études économiques, s'il fallait valoriser au prix du marché cette économie familiale, elle représenterait au moins une somme égale au deux-tiers du PIB. De plus, favorisée par le haut niveau de chômage, et le temps libre, cette économie semble en pleine expansion.

Si à ces activités de base, on ajoute d'autres activités plus commerciales ou de services tels que l'aide à l'exploitation familiale agricole ou artisanal (récolte de productions agricoles, petite comptabilité, accueil et renseignement des clients, etc.), L'économie familiale représenterait plus des trois-quarts du PIB.

4-2- L'économie conviviale

L'économie conviviale semble très proche de l'économie familiale, mais elle est tournée vers l'extérieur de la cellule familiale. Il s'agit d'une forme de dons gratuits qui prennent en charge une partie de la vie sociale et économique. Elle est donc constituée pour l'essentiel par des activités d'entraide, d'animation sociale et de loisirs hors de la famille, et ne donnant pas lieu à une quelconque rémunération au sens de l'économie formelle. La production de petit objet et d'aliment vendus lors de fêtes et coup de main à leur organisation, la participation gratuite à l'organisation et au déroulement d'activités culturelles, syndicale ou politiques.

Le phénomène le plus récent et le plus marquant concernant cette économie est le fait qu'elle est de plus en plus soutenue et encouragée par la société civile et par les mass médias (les Restos du cœur, Sidaction, Opération Pièces Jaunes, etc.).

Aucune étude disponible ne semble avoir été faite sur la richesse générée par cette économie, mais elle semble être du même niveau que celle générée par l'économie familiale, soit deux-tiers du PIB.

4-3- Les petites productions marchandes

Nous pouvons relever deux formes d'organisation de la production.

4-3-1-La transformation des produits de récupération :

Ces activités s'adressent principalement aux gens à faible revenus, notamment les nouveaux migrants des villes qui ne peuvent acheter ces biens en raison de leur extrême pauvreté.

La plus fréquente est la transformation des déchets alimentaires en biens de consommations.

4-3-2-L'artisanat de production ou traditionnelle

L'accès à cette activité nécessite au départ un minimum de capital, une qualification professionnelle et la disponibilité d'un local fixe (les petits bijoutiers, confection de tenues traditionnelle).

Les revenus tirés de ces activités couvrent généralement le coût de production, mais il est souvent constaté de voir des disparitions de ces unités, à cause de la très forte concurrence nationale. Les unités qui restent ne doivent leur survie qu'en exploitant intensément la main d'œuvre (apprentis, aides familiales) recrutées souvent dans le cadre familial ou éthique, réalisant ainsi une forte productivité.

4-4- Les petits commerces et transport

Dans cette catégorie nous distinguons les activités ci-dessous.

4-4-1-Le petit commerce

Cette activité consiste à faire circuler des produits finis et les acheminer jusqu'aux acheteurs. Elle concerne surtout les commerces du micro détail.

Cette activité est recensée chez plusieurs sortes de vendeurs (colporteurs, les vendeurs ambulants, les marchands à la sauvette).

4-4-2-Le colporteurs

Est un vendeur ambulant transportant avec lui ses marchandises de maison en maison. Cette profession reste très présente dans les pays pauvres.

Aussi dans les pays riches, elle est devenue une forme de vente très répandue, et plus particulièrement dans les pays d'Europe comme la France, ils sont appelés « les délégués commerciaux », qui essaient par tous les moyens de vendre des produits aux clients à leurs domiciles, ils sont alors rémunérés avec des pourcentages selon les ventes effectuées.

4-4-3-Les vendeurs ambulants

Ils travaillent sans local fixe et échappent totalement au fisc. Les produits commercialisés se vendent à l'unité et proviennent souvent de la contrebande. Les revenus tirés de ces activités sont faibles.

4-4-4-Les vendeurs à l'étal

Ils ont un emplacement fixe sur les marchés périodiques ou permanents, leur fonction principale consiste, comme les vendeurs ambulants, à commercialiser des produits.

4-4-5-Les vendeurs à la sauvette

Les ventes à la sauvette sont des ventes qui sont faites sans autorisation sur le domaine public (c'est-à-dire sur le trottoir, les chaussées, dans les halles et les marchés, etc.). Les pratiquants de ces ventes sont appelés ainsi car généralement se sauvent dès qu'ils remarquent la présence d'un policier ou un représentant des forces de l'ordre.

Toutes sortes de marchandises peuvent être vendues à la sauvette : aliments, vêtements et accessoires, produits d'hygiène et de ménage, jouets, médicaments, pièces détachées d'automobiles.

4-4-6-Le transport

Cette activité englobe (les taxis, le vélomoteur, les charrettes à chevaux et à bœufs), qui proposent l'acheminement des produits fragiles ou le transport des individus à des prix inférieurs à ceux du transport normal.

Le développement de cette activité s'explique par l'importance de la circulation urbaine liée à la densité de la population et à l'élargissement des marchés.

4-5- Les activités non officielles ou non enregistrées

Il s'agit des activités concernées par l'évasion fiscale, l'évasion à la réglementation du travail et d'autres gouvernements ou des règles institutionnelles. Elles ne présentent aucun enregistrement de la société et sont inexistantes dans les registres de commerce. Ces activités échappent à tous les paiements d'impôts et autres prélèvements obligatoires.

4-6- Les activités clandestines

Elles regroupent l'ensemble des activités criminelles, la corruption, les vols, la drogue et le blanchiment d'argent.

Nous avons pu voir, dans la présente section, les différentes formes et secteurs de l'activité économique informelle. Nous abordons dans la prochaine section, les causes et les conséquences de l'économie informelle.

Section 4 : Les causes et conséquences de l'économie informelle

Dans cette section, nous allons évoquer les causes essentielles de l'informel. Ces raisons qui poussent les ménages, la population et certaines entreprises, à se convertir vers le secteur informel. Un secteur considéré plus bénéfique pour eux. Nous nous intéresserons aux

avantages qu'il leur procure, tout en mettant l'accent sur ses lourds retentissements pour les pouvoirs publics, en particuliers, et l'économie de façons générale.

1-Les causes de l'économie informelle¹

Les causes de l'économie informelle sont nombreuses; elles ont trait, entre autres, à la faiblesse de l'emploi dans le secteur informel, au cout élevé de l'imposition et . Nous les détaillons dans les paragraphes suivants.

1-1-La faiblesse de l'emploi formel

C'est un facteur qui explique l'évolution du secteur informel à la fois dans les pays développés et en développement. Ainsi, l'offre d'emplois formels sur le marché du travail ne pouvant plus absorber toute la demande car la population active, en particulier la main-d'œuvre non qualifiée, croît à un rythme accéléré, devient une cause incontournable de l'emploi informel.

1-2-L'imposition trop élevée

Lorsque les taxes sont nombreuses et trop lourdes, les entreprises sont incitées à dissimuler une partie de leur revenu. Selon Schneider, le paiement des impôts et les cotisations sociales sont les déterminants clés de l'économie parallèle.

D'après une enquête de la Banque mondiale en 2006 auprès d'un échantillon d'entreprises situées dans 123 pays différents, le taux d'imposition fait partie des quatre obstacles qui entravent l'activité des entreprises.

1-3-Le poids de la réglementation

La complexité de l'environnement des affaires découragent l'enregistrement des entreprises. Lorsque le cadre institutionnel n'est pas propice à la création d'entreprises de manière formelle, les entrepreneurs préfèrent opérer dans le secteur informel et éviter le fardeau de la réglementation.

La qualité des services publics offerts par le gouvernement est un déterminant important du secteur informel car elle influence le choix des individus. Les individus actifs dans le secteur informel ne peuvent pas bénéficier des services publics (protection contre les vols et la criminalité, accès au financement, protection des droits de propriété). C'est l'un des inconvénients de ce secteur.

¹ *MEBTOUL. A, Le Maghreb face au poids de la sphère informelle, dans Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux, ifri, 2013, Page 7.[en ligne]. <https://www.ifri.org> [consulté le 5/11/2016].*

2-Conséquences de l'économie informelle**2-1-Conséquences positives¹**

Le secteur informel assume la fonction de tampon social, il assure emplois et revenus.

Les activités du secteur informel, unique option de travail pour de nombreuses personnes, assurent la survie et freinent les effets de la pauvreté, engendrés par l'incapacité du secteur formel à créer des emplois.

L'accès facile et sans obstacles est également un avantage. En effet dans l'informel, les activités ne requièrent pas une formation élevée. Le secteur informel, notamment dans la production, permet d'acquérir sur le tas, les connaissances nécessaires à l'exercice de ces activités.

La majeure partie des activités ne nécessitent que fort peu de capitaux de départ, contrairement aux activités dans le secteur formel. La difficulté d'accès au financement représente une grande entrave à la formalisation. C'est l'objet même du présent travail.

2-2-Conséquences négatives²**2-2-1- Les barrières financières**

Les personnes qui entament des activités du secteur informel ne disposent pas des garanties qu'exigent les banques pour octroyer un prêt et sont contraintes de recourir au crédit informel où les intérêts sont nettement plus élevés.

2-2-3-Le non-respect ou la non-application des normes de travail

Les normes relatives au salaire minimum, aux horaires, à la sécurité, et d'autres normes sociales ayant trait au système de santé sociale et à la retraite ne sont pas respectées dans la sphère informelle.

2-2-4-Un manque à gagner pour les caisses de l'Etat

Il s'agit de la privation de l'Etat des ressources versées dans l'informel. Le développement de l'évasion fiscale généralisée, outre ses conséquences au plan fiscal, il convient d'en relever d'autres aux plans économique et social, notamment le non-rapatriement des devises, la thésaurisation, la rétention de stocks, la fixation de prix fantaisistes, entraînant un profond dérèglement des fondations de l'économie nationale.

¹ *MEBTOUL A, Op.cit, p 8.*

² *Ibid, p.8.*

2-2-5-Le secteur informel favorise la corruption

Plus la taille de l'économie informelle est conséquente, plus la corruption s'étend et s'élève aux plus hauts niveaux et affecte l'esprit d'entreprise et le goût du risque qui reculent lorsque les taux d'informalité sont élevés.

Selon les rapports du FMI et de l'OIT, les taux d'informalité varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de 30 % dans divers pays d'Amérique latine à plus de 80 % dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est.

Les analyses de l'impact de l'ouverture du commerce sur la taille de l'économie informelle, laissent penser que les effets de cette ouverture sur l'informalité dépendent d'une façon cruciale de la situation propre à chaque pays et de la conception des politiques commerciales et internes : les économies plus ouvertes tendent à connaître une moindre incidence de l'emploi informel.

Si les effets à court terme des réformes commerciales peuvent être associés dans un premier temps à une augmentation de l'emploi informel, les effets à long terme vont dans le sens d'un renforcement de l'emploi dans le secteur formel, à condition que les réformes commerciales soient plus favorables à l'emploi et que de bonnes politiques internes soient en place.

Enfin, plus l'incidence de l'informalité est élevée et plus les pays en développement sont vulnérables à des chocs tels que la crise mondiale actuelle. Les travaux de Hernando de Soto ont mis en évidence deux éléments complémentaires dont l'importance est fondamentale pour l'analyse de la problématique de l'essence de la sphère informelle : la confiance est le premier de ces éléments et il est primordial car la confiance favorise l'accélération des échanges, et la nécessité d'établir des titres de propriété, codifications et procédures nécessaires et dans lesquelles le droit coutumier doit être pris en compte. Dans la plupart des pays du monde en développement, ce sont des notables qui établissent des actes non reconnus par l'État mais qui ont une valeur de transaction au sein de cette sphère informelle.

Conclusion au chapitre

Les recherches sur l'origine de « l'économie informelle » est d'une difficulté subsiste quand à l'adoption d'une définition de l'économie optée à toutes les perspectives de recherches, qu'elles soient économiques, sociologiques ou politiques, et à toutes les situations locales.

Définir le concept de l'informel est complexe et relève du centre d'intérêt de chacun. Les analyses et les études récentes, sur la dynamique de l'économie informelle ont démontrées qu'elles représentent en réalité l'une des composantes du développement.

L'économie informelle regroupe toutes les activités qui en dépit de leur avantage en termes de création d'emploi en faveur des classes démunies, présentent une facette néfaste pour l'économie dans la mesure où ces mêmes revenus ne contribuent pas à la croissance de façon transparentes et légale.

Dans le prochain chapitre, nous allons nous intéresser à l'économie informelle et son poids dans l'économie algérienne.

Introduction au chapitre

L'économie informelle en Algérie, comme dans la majorité des pays en développement, est assez peu étudiée, et ce malgré son poids significative et croissant dans l'économie nationale. Dans ce chapitre, nous avons l'ambition de donner une vue d'ensemble sur la composante du secteur informel au sein de notre économie.

Depuis son accession à l'indépendance, l'Algérie connaîtra plusieurs phases d'évolution. Le passage d'une économie administrée à l'économie de marché est considéré comme sa transformation la plus marquante. Les conditions de transition vont initier un ensemble de changements dans la structure de l'économie nationale et seront à l'origine de l'apparition d'une nouvelle composante; le secteur informel. Quelles sont les conditions d'apparition de l'économie parallèle en Algérie, et comment cette partie de la sphère économique influe-t-elle sur le développement économique du pays ? C'est sur la base des réponses à ces questions que nous présenterons ce deuxième chapitre.

Le présent chapitre sera scindé en quatre sections. En premier lieu, nous proposons une section introductive sur les méthodes de mesure du secteur informel. Nous passerons ensuite à la deuxième section où nous aborderons l'apparition et l'évolution de l'économie informelle en Algérie depuis l'époque coloniale jusqu'à la période 1990. Les réformes de l'ajustement structurel vont accentuer l'étendue de l'économie informelle en Algérie, ce fera l'objet de la troisième section. Le poids de l'économie informelle en Algérie sera traité dans la quatrième section.

Section 1 : La complexité de la mesure du secteur informel

La mesure de l'étude du secteur informel est d'une importance capitale pour les pays en développement dans la mesure où celui-ci représente une part considérable et croissante dans l'activité économique de ces pays, tant du point de vue de l'emploi que des revenus.

L'ampleur de ce phénomène justifie donc sa mesure et son intégration dans toute stratégie de développement. Cet effort de mesure du secteur informel permettrait de mieux comprendre le fonctionnement réel de l'économie dans son ensemble et d'élaborer, sur la base d'indicateurs plus ou moins précis, des politiques de développement pertinentes et efficaces.

En effet, l'existence et la croissance de l'économie informelle fausse tous les indicateurs économiques : le PIB est sous-estimé, le chômage gonflé.

Deux types de méthodes sont employés pour évaluer la taille du secteur informel, à savoir les méthodes indirectes et les méthodes directes.

1-Les méthodes indirectes¹

Parmi les méthodes indirectes, nous pouvons présenter les plus importantes, la méthode monétaire, la méthode des écarts et l'approche par l'emploi.

1-1-La méthode monétaire

Cette méthode consiste à estimer la taille du secteur informel en utilisant des indicateurs monétaires.

Elle est basée sur l'hypothèse selon laquelle toutes les transactions informelle sont effectuées en monnaie fiduciaire, en cash et c'est afin de ne pas laisser de traces bancaires. Donc, toute augmentation des activités informelles se traduit par un excès de demande de la monnaie.

L'autre hypothèse est liée à la raison d'être de l'économie informelle: réglementation excessive, fiscalité lourde etc. C'est pourquoi les agents préfèrent que leurs transactions se fassent uniquement en cash.

¹ BELLACHE Y, L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages : cas de Bejaia, thèse de doctorat, sous direction de BOUNOUA, et Jean Pierre de l'université de Paris EST Créteil 2010, p.43.

1-2-La méthode des écarts

Le principe de cette méthode est comme suit : si une bonne partie de l'activité informelle est dissimulée au niveau des ressources, surtout au niveau de la production, elle finit par apparaître au niveau des emplois.

Cette méthode s'applique comme suit : le PIB pourrait être calculé suivant trois méthodes : production, dépenses et revenus. Ces trois méthodes devraient converger. A titre d'exemple, il y a lieu de rappeler que le PIB dans son approche dépenses est égal à la consommation finale (ménages et administrations publiques) plus l'accumulation brute (formation brute du capital fixe et variation des stocks) plus les exportations nette (exportations moins importations).

Dans son optique revenu, le PIB est égal à la somme de rémunérations de salariés plus la consommation du capital fixe, plus les impôts directs nets de subventions, plus les excédents nets d'exploitation. Dès lors, si une telle divergence apparaît lors du calcul du PIB suivant les deux approches précédentes, alors celle-ci, pourra être imputée à l'existence de l'économie informelle. A cause de celle-ci, la mesure du PIB par l'optique revenu ou production sera inférieure à celle par l'optique dépense. Par conséquent, cette approche se base sur la simple comparaison de calcul du PIB par deux méthodes.

1-3-L'approche par l'emploi

Cette méthode, fondée sur le marché du travail, consiste à comparer le taux d'activité officielle avec le taux d'activité réel. L'écart entre les deux indicateurs représente l'emploi informel.

En revanche, l'inconvénient majeur de cette méthode, c'est qu'elle ne prend pas en considération les personnes qui ont un emploi formel et un autre informel.

2-Les méthodes directes¹

Ces méthodes consistent à faire des extrapolations à partir d'enquêtes, nationales ou locales, sur des échantillons des ménages ou d'entreprises. Il existe globalement trois types d'enquêtes : les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes auprès des établissements et les enquêtes auprès des établissements et les enquêtes mixtes.

L'inconvénient principal de ces méthodes est que la précision des résultats dépend largement de la décision de coopération du répondant. Il est difficile, en effet, de cerner l'augmentation de travail non déclaré à partir d'un questionnaire direct. Les personnes interrogées hésitent le plus souvent à avouer leur comportement frauduleux.

¹ BELLACHE Y, Op.cit., p. 44.

L'avantage principal de cette méthode est de fournir des informations détaillées sur la structure de l'économie informelle, mais ces résultats restent tributaires de la formulation du questionnaire. Par ailleurs, elle fournit une estimation ponctuelle de l'économie informelle et ne permet pas de suivre continuellement son développement.

2-1-Les enquêtes auprès des ménages

Dans ce type d'enquête, la collecte d'informations sur le secteur informel se fait directement auprès des ménages (et les individus composant le ménage). Elle permet non seulement d'appréhender la pluriactivité et le travail à domicile; deux segments importants du secteur informel, mais d'obtenir également des informations. Son principal défaut réside dans le fait qu'elle ne permet pas d'appréhender correctement la question des revenus (il est difficile de distinguer le revenu individuel de celui du ménage).

2-2-Les enquêtes auprès des établissements

Ces enquêtes portent sur les établissements de petite taille. Elles permettent de collecter des informations sur la production des biens et services, sur les revenus ainsi que les caractéristiques techniques des entreprises. Leur inconvénient réside dans le fait qu'elles ne couvrent pas le travail à domicile, le commerce ambulancier et le phénomène de pluriactivité.

2-3-Les enquêtes mixtes (ménages-entreprises)

Ce sont des enquêtes combinant les enquêtes-ménages et les enquêtes-établissements et se déroulant en deux phases. Dans la première phase, une enquête auprès des ménages est menée et permet d'identifier les entreprises du secteur informel. Intervient ensuite l'enquête-établissements auprès des entreprises préalablement identifiées et sélectionnées. Ce type d'enquête constitue la meilleure source pour mesurer le secteur informel. Elle fournit en effet des informations exhaustives et détaillées sur les différents segments de ce dernier. Cependant, la complexité mais surtout le coût prohibitif de ce type d'enquête font que le recours à celle-ci est rare.

Section 2 : Le développement de l'économie informelle en Algérie**1 -Naissance de l'économie informelle en Algérie**

Depuis le début des années 1990, le secteur informel a pris une allure avec une extension rapide. Son emprise sur l'activité économique ne cesse de prendre de l'ampleur et de développer ses réseaux.

L'informel joue en effet un rôle incontournable dans le tissu industriel local. Dans un milieu économique favorable à son épanouissement, il se fait une place irréversible, résultant des bouleversements socio-économiques qui ont frappé l'Algérie à partir du début des années 1980, et qui lui ont permis d'émerger en s'appuyant sur les défaillances du secteur public et des institutions officielles.

Nous ne voulons pas faire des années 1980 l'acte de naissance¹ du secteur informel en Algérie, ce que nous voulons mettre en exergue c'est son expansion, ainsi que le climat favorable qui a permis son développement.

Les activités du secteur informel ont existé bien avant ces années, elles se manifestent sous forme d'infractions dans certains secteurs d'activités, tel que l'industrie du bâtiment, les chantiers sont réputés être des lieux privilégiés des voleurs et des détournements, il est le secteur où les entrepreneurs payent le plus souvent des coûts supplémentaires, sous formes de pots de vin, pour l'obtention des matériaux de construction et pour avoir droit à l'accès aux marchés publics.

L'extension des activités du secteur informel s'est faite vers des créneaux multiples, destinés à toutes les catégories des populations urbaines et rurales. Il peut être question d'activités artisanales de services et du marché noir, touchant l'ensemble des secteurs de l'économie nationale.

2- Les phases d'évolution de l'économie informelle en Algérie

L'économie informelle en Algérie a connue globalement trois phases d'évolution ; la période coloniale, la période de l'économie planifiée et administrée, et en fin la période de transition vers l'économie de marché.

¹ *ABRIKA Belaid : «contribution à l'analyse de l'activité informelle dans les pays de tiers monde-cas de secteur de bâtiment de la wilaya de Tizi-Ouzou», mémoire de magistère, sous direction de : DAHMANI Mohamed, université Mouloud Mammeri, 1999. p, 134.*

2-1-L'économie informelle durant la période coloniale

L'économie informelle en Algérie, comme partout ailleurs dans le monde, se développait dès la période coloniale¹, bien avant l'intervention du concept et sa popularisation en 1972.

Avant cette date, les termes utilisés pour désigner ce type d'activité sont la marginalité et le sous-emploi. Durant cette période particulière de l'histoire de l'Algérie, les activités informelles, particulièrement de subsistance, occupaient une place importante dans l'économie locale indigène tant que l'emploi était rare dans le secteur moderne de l'économie, dominé par les français.

2-2-L'économie informelle dans le contexte de l'économie administrée (1967-1985)

L'économie informelle durant cette période de l'économie administrée² se développe aussi bien dans la production que dans la distribution (économie de spéculation). L'adoption d'un modèle de développement centralisé et rigide, basé sur le monopole de l'Etat sur les principaux secteurs d'activité, a favorisé le développement d'activités spéculatives mais aussi un développement important de petites entreprises privées relevant pour l'essentiel du secteur informel.

2-3- L'économie informelle dans la période de transition vers l'économie de marché

Face à l'ampleur de la crise économique et sociale qui a marquée la fin des années 1980, des réformes libérales visant à instaurer l'économie de marché³ sont entreprises progressivement et connaîtront un élargissement et une nette accélération à partir de 1994, à l'occasion de l'application du programme de l'ajustement structurel. Le démantèlement du secteur public s'accompagne d'une très forte expansion du secteur privé informel.

Section 3 : L'ajustement structurel et l'économie informelle en Algérie

Durant la période 1994-1998, qui concerne les accords avec le fonds monétaire international et la banque mondiale, ça sera les politiques classiques qui découlent de la doctrine des organisations monétaires et financières internationales, qui seront déployées en Algérie dans le cadre de l'ajustement structurel. Ce dernière a été appliqué afin d'arriver à un ensemble de buts. Cependant les conséquences seront palpables sur le plan social, économique et surtout sur le développement de l'économie informelle.

¹ BELLACHE youghourta, *OP.cit*, p 50.

² *Ibid*, p53.

³ *Idem*.

1-Les objectifs de l'ajustement structurel

Les accords signés avec le fond monétaire international¹ (FMI) sont traditionnellement accompagnés d'un accord avec la banque mondiale (BM) dont les termes sont consignés dans une lettre dite : « lettre de politique de développement pour le programme d'ajustement structurel ».

1-1-Les objectifs des accords avec le FMI

Le plan d'ajustement structurel d'après les publications du fond monétaire international a pour but de mettre en place « un processus de stabilisation et de reprise économique ». Les politiques qui en découlent et qui ont été mises en place, sont les suivantes :

- une politique financière rigoureuse;
- la déréglementation de la majorité des prix et la libéralisation poussée du régime des changes et du commerce dans le but de réaligner les prix intérieurs sur les prix mondiaux et de favoriser le jeu du marché;
- des réformes structurelles pour mettre en place les mécanismes du marché et susciter une réaction de l'offre.

1-2-Les objectifs de l'accord avec la banque mondiale

Pour la banque mondiale, l'ajustement structurel à travers les programmes mis en place vise à la stabilisation du cadre macroéconomique en couvrant plusieurs aspects, notamment :

- la politique monétaire avec l'utilisation des moyens indirects dans la conduite de la politique monétaire et l'instauration de taux d'intérêt réels positifs;
- la libéralisation des changes et du commerce extérieur;
- la politique budgétaire qui vise à parvenir à un excédent du trésor pour un encadrement des dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'Etat;
- la réforme des entreprises publiques avec un désengagement progressive de l'Etat de ces dernières qui relèvent des secteurs concurrentiels. Il s'agit de toutes les entreprises qui relèvent des holdings publiques, qu'elles soient nationales ou régionales, y compris les entreprises d'assurance.

¹ *Fond monétaire international, stabilisation et transition à l'économie de marché, washington, 1998.*

- la réforme du secteur financière ayant pour but de perfectionner l'intermédiation bancaire. C'est une démarche qui va vers l'ouverture et /ou la gestion privée d'une des banques qui est prévue. Elle servirait ainsi de teste à la privatisation des autres banques. La conjugaison du développement de l'intermédiation financière avec la convertibilité du dinar est prévue, c'est-à-dire la libéralisation des opérations en devises et de change par l'intermédiation bancaire.

2-Les effets de l'ajustement structurel sur l'économie informelle

L'Algérie fait partie des pays qui ont adopté, tardivement, une politique d'ajustement structurel, et qui a causé l'accroissement du nombre de chômeurs.

Le programme d'ajustement structurel a eu des effets néfastes pour le peuple algérien dont nous pouvons citer ¹ :

- la diminution des budgets destinés aux dépenses publiques dans un contexte de forte dépendance de la population des services publics comme pour la santé et l'éducation;
- le licenciement, sous toutes les formes, des salariés des entreprises publiques et la diminution des soutiens aux prix des produits de première nécessité. Ce qui a causé, simultanément, la mise en situation de précarité de milliers de familles, conséquence directe des licenciements, et la baisse du pouvoir d'achat et donc du niveau de vie. En effet le niveau général des prix suit une augmentation continue et le niveau des salaires est resté globalement le même;
- l'accroissement du taux de chômage. Un facteur qui favorise le développement des activités occultes, étant le seul secteur d'activité possible et générateur d'emplois.

C'est de ces effets qu'émerge un environnement qui permet le développement de l'activité informelle, l'économie informelle devient encore plus concurrentiel puisqu'elle n'a plus les problèmes d'avant, notamment l'accès au marché pour la fourniture des facteurs de productions.

Dans le cadre de le mutation de l'économie algérienne, le secteur privé, privilégié, est obligé de recourir au secteur informel, puisque les anciennes structures tendent à disparaître dans les mesures du programme de l'ajustement structurel et les nouvelles trouvent des difficultés pour émerger .

¹ ABRIKA, OP. Cit, p 137.

Par conséquent, le secteur informel devient incontournable, face à cette phase transitoire. Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que certains mécanismes sont mis en place, afin de faciliter l'accès au besoin des entreprises, comme les ressources financières nécessaires pour le développement du secteur, en particulier quand il s'agit des devises. Le secteur privé a eu à recourir au marché parallèle de la devise avec des coûts plus élevés par rapport au marché officiel.

Ces changements n'ont pas touché uniquement les entreprises et les ouvriers mais aussi la société dans sa globalité.

Les personnes qui étaient en recherche de postes de responsabilité dans les administrations, afin d'en tirer profit, ont très vite compris que c'est la gestion de la faillite qu'il faudra entretenir ; chacun est mis devant ses responsabilités en occupant ces postes, c'est la nouvelle philosophie prônée par le système libéral. Cependant, il faut vérifier si cette dernière est réellement concrétisée dans la pratique.

L'activité informelle a été, à un certain moment, une résistance contre le système en place et son monopole sur l'activité économique. Dans les considérations d'aujourd'hui, c'est le secteur privé qui est considéré comme l'alternative, la stratégie sur laquelle doit se baser le développement de l'industrie locale. C'est une solution pour la création de l'emploi, faisant obstacle à la crise du chômage, ainsi de nouvelles formes d'organisation sociale et économique se constituent.

Section 4 : Le poids de l'économie informelle sur le développement en Algérie

Selon des estimations récentes d'économistes et de responsables politiques algériens, notamment communiquées par la presse nationale, la part de l'économie informelle dans ses diverses déclinaisons, allant d'un emploi non déclaré jusqu'aux grandes transactions, avec des montants de plusieurs millions de dinars, sans comptabilité ni facture, représenterait quelque 50% de l'économie de l'Algérie.

1-L'économie informelle en % du PIB (1990-2009)¹

Les données des études démontrent une hausse sensible de l'informel entre 1990 et 2009. Au début de la période, le phénomène représentait moins de 42 % puis a atteint 44,43 % , 20 ans plus tard. Sauf qu'entre temps, le PIB est passé d'environ 100 milliards à près de 120 milliards sur la période en question, en dollars constants.

¹ *Dspace.cread.dz*

Ainsi, bien que la part de l'informel ait oscillé dans une fourchette de 41.6 % à 46.5 %, le phénomène a pris une ampleur considérable.

En valeur, l'on passe donc de 41.6 milliards de dollars en 1990 à 55.72 milliards en 2009. Même en ajustant ces valeurs à l'inflation, la progression reste fulgurante.

Les résultats montrent la profondeur du phénomène dans les structures économiques et sociales reflétés dans la dimension croissante de la taille de l'économie informelle au fil des ans. Par ailleurs, les transformations économiques opérées dans le pays au cours des vingt dernières années ont certainement contribué à l'émergence fulgurante de cette économie en l'absence d'un système de régulation institutionnel efficace permettant de contenir la poussée incontrôlée de ce type de manifestation.

L'Etat n'a pas suffisamment joué son rôle de régulateur, en particuliers dans un contexte de fortes transformations de l'économie algérienne. C'est particulièrement le cas à partir de l'année 1999, avec le lancement massif de projet d'infrastructures à la faveur d'une manne pétrolière grandissante.

En effet, à partir de l'année 1999, on note un dynamisme croissant de l'économie nationale qui s'expliquerait probablement par la relance économique qu'a connue l'Algérie sur cette période avec notamment l'exécution d'importants programmes de développement financés par le budget de l'Etat. Cette période a entraîné des dérèglements sur tous les plans de type corruption et détournement de biens publics.

Une enquête menée par le cread (centre de recherche en économie appliquée pour le développement) révèle que sur 7500 PME, 42 % des effectifs ne sont pas déclarés et 30 % de leur chiffre d'affaire échappent à la fiscalité.

Concourant justement l'évasion fiscale due à l'économie informelle, nous avons constaté l'existence de plusieurs estimations contradictoires.

Pour le DG des impôts en 2008, la dette fiscale dépasserait largement les 600 milliards de dinars, une partie étant déclarée, irrécouvrable estimée à 70 milliards de dinars. Nous reviendrons sur ce point dans les prochains paragraphes, avec plus de précision.

D'autres études, toujours réalisées dans le cadre de l'estimation de l'économie informelle en Algérie, nous permettent de donner un aperçu du poids de l'informel sur le plan monétaire, en termes de structure des entreprises et de l'emploi et en termes de manque à gagner pour la fiscalité du pays.

2-Le poids de l'informel en termes de circulation de la monnaie ¹

Les plus grosses fortunes en Algérie ne sont pas forcément dans la sphère réelle mais au niveau de la sphère informelle, notamment marchande avec une intermédiation informelle à des taux d'usure.

Selon la Banque d'Algérie, les sorties annuelles brutes de monnaie fiduciaire sont passées de 1 633,4 milliards de dinars en 2010 à 1 977,8 milliards de dinars en 2011 et à 2475 milliards de dinars en 2012, soit 24,75 milliards d'euros ou 32,17 milliards de dollars au cours actuel.

La part de cette monnaie dans la masse monétaire (monnaie fiduciaire et dépôts bancaires) est passée de 25 % en 2010 à 25,9 % en 2011 pour atteindre 26,7 % fin 2012, donnant une masse monétaire d'environ 125 milliards de dollars en 2012.

Comme on peut estimer que l'économie informelle brasserait 50 % de la masse monétaire en circulation, nous aurions une masse monétaire de 62,5 milliards de dollars.

3-Le poids de l'informel dans la structure des entreprises ²

Le poids de l'informel est ressenti également dans la structure des entreprises en Algérie. Les données quantitatives du recensement économique effectué par l'office national des statistiques (ONS) en 2011 le confirment : au total, 990 496 entreprises ont été recensées sur le territoire national, dont plus de 934 250 entités économiques, avec une prédominance du secteur commercial et un caractère tertiaire de l'économie nationale; plus de 83 % du tissu économique global.

Ainsi, le tissu économique algérien est fortement dominé par les personnes physiques (888 794 personnes, soit 95 %), les personnes morales (45 456 entreprises), ne représentant que 5%, du total, résultat révélateur d'une économie basée essentiellement sur des micro-entités peu initiées au management stratégique.

La sphère liée à la logique rentière tisse des liens dialectiques avec des segments du pouvoir, ce qui explique qu'il est plus facile d'importer que de produire localement.

Le milieu des affaires est peu propice aux initiatives créatrices de valeur ajoutée à l'instar de la politique salariale qui favorise des emplois rentes au lieu du savoir et du travail.

¹ *MEBTOUL. A, Op.cit, p11.*

² *MEBTOUL. A, Op. Cit. pp.11-12.*

Des données sur les sociétés écrans en Algérie comptent 12 000 sociétés dont les transactions avoisineraient 51 milliards d'euros, soit 66 milliards de dollars, plus de quatre fois le chiffre d'affaires de toutes les grandes entreprises privées algériennes.

La visite d'anciennes zones industrielles montre que nombre d'anciennes usines se sont transformées en aire de stockage, ce qui explique le dépérissement du tissu productif où l'industrie représente à peine 5 % du produit intérieur brut.

Les causes de cet état de choses sont multiples :

- la lourdeur de la bureaucratie;
- un système financier administré à plus de 90 % des crédits octroyés par les banques publiques;
- un système socio-éducatif inadapté;
- l'épineux problème du foncier;
- une méfiance vis-à-vis du privé tant local qu'international du fait que les tenants de la rente ont peur de perdre des parcelles de pouvoir. D'où ces alliances entre la sphère bureaucratique étatique et certaines sphères privées spéculatives

4- Le poids de l'informel en termes d'emploi ¹

Selon le Ministre algérien du Travail et de l'Emploi, l'informel a contribué à hauteur de 25 % du PIB en 2010 et à plus de 30 % en termes d'emplois.

D'après le bilan du CNES établi pour l'année 2004, la part de l'emploi informel est de 17 % de l'emploi total, soit quelque 1300 000 personnes. Sur ce chiffre, l'activité commerciale non déclarée représentant 35 % et le taux de la population exerçant dans le secteur informel s'accroît annuellement d'environ 8 %, selon la même source. Ce qui nous donnerait en 2009, le taux annoncé récurrent par le Ministre du travail de plus de 25%.

En effet, l'Office national des statistiques (ONS) a annoncé le 20 juillet 2010 que la moitié (50,4 %) de la population occupée (9 472 000 travailleurs) n'était pas affiliée à la sécurité sociale et que 69,1 % des salariés sont non-permanents et 80,1 % des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale.

¹ *MEBTOUL Abderrahmane, Op. Cit .p.12.*

5-Le poids de l'informel sur la fiscalité¹

Concernant l'évasion fiscale due à la sphère informelle, les estimations sont contradictoires. L'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a estimé le manque à gagner induit par l'évasion fiscale dans les transactions commerciales à trois milliards de dollars par an. Le rapport précise que 80 % des transactions commerciales se font sans aucune facturation, alors que 70 à 80 % des transactions se font en liquide. Près de 900000 sur 1,2 million de commerçants inscrits au Centre National du Registre du Commerce (CNRC) ne payent pas leur cotisation à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et l'approvisionnement des deux tiers de la population provient de la sphère informelle.

Plus de 50 % du marché algérien est occupé par le secteur informel et plus de la moitié du chiffre d'affaires des activités commerciales échappe au Trésor public : environ 1,25 million de commerçants exercent dans la sphère légale alors qu'ils seraient près de 1,5 million dans la sphère informelle. Une enquête de l'ONS menée entre 2000 et 2011 et dont les conclusions ont été rendues publiques le 8 novembre 2013 révèle que les dépenses annuelles des Algériens ont triplé en dix ans. Comme 70 % des segments de la consommation (fruits et légumes, viande blanche et rouge, marché du poisson, textile, cuir) sont contrôlés en grande partie par la sphère informelle, cet accroissement de la dépense élargit son champ.

¹ *MEBTOUL, A, Op.Cit, p.12.*

Conclusion au chapitre

L'économie informelle reste un phénomène mondial qui touche plusieurs pays dans le monde. La place de cette économie informelle dans un pays en voie de développement comme l'Algérie est certainement plus important que celle des pays développés. Ce chapitre nous a permis de faire ressortir le poids du secteur informel au sein de notre économie.

Prenant conscience de l'ampleur et de la croissance du secteur informel dans l'économie, les autorités algériennes ont entrepris ces dernières années, particulièrement depuis le milieu des années 2000, une série de mesures destinées à réduire les activités et pratiques informelles. Celles-ci se déclinent en mesures réglementaires visant un meilleur contrôle des activités et en mesure incitatives, aussi bien sur le plan fiscal que réglementaire, pour encourager l'enregistrement des activités.

Nous abordons le prochain chapitre dans le but de montrer les efforts d'assainissement de l'économie informelle.

Introduction au chapitre

Le recours au financement informel est le résultat de l'insuffisance du système financier à répondre aux besoins de financement des entreprises. L'objectif de ce chapitre est de tenter d'apporter des éléments essentiels pour comprendre les causes de recours au financement informel et les actions d'assainissement de l'informel.

Le présent chapitre sera scindé en quatre sections. La première section abordera l'enjeu d'intégration des fonds informels dans la sphère bancaire, ensuite dans la deuxième section nous aborderons la campagne d'amnistie fiscale 2015-2016. L'impact de la campagne d'amnistie fiscale selon les résultats de l'enquête, fera l'objet de la troisième section. L'insuffisance du système bancaire et prolifération du financement informel sera traité dans la quatrième section.

Section 1 : Enjeux de l'intégration des fonds informel dans la sphère bancaire

1-Conjoncture économique et besoins de financement¹

La chute des prix mondiaux du pétrole depuis 2014 a entraîné une détérioration des équilibres macroéconomiques du pays.

En 2015, la croissance s'est ralentie à 2,9%, sous l'effet de la baisse du prix moyen du pétrole, qui est passé de 100 dollars le baril en 2014 à 59 dollars le baril en 2015. Parce qu'au départ on s'attendait à ce que cette baisse soit de courte durée, le défaut d'assainissement des finances publiques a entraîné un doublement du déficit budgétaire, qui s'est établie à -15,9% du PIB en 2015.

Le déficit du compte courant a triplé pour se situer à -15,2% du PIB en 2015.

Les exportations hydrocarbures représentent 95% des exportations totales et environ deux tiers des recettes publiques. Les exportations d'hydrocarbures ont chuté, partant d'un pic de 36% du PIB en 2011 à 19% du PIB en 2015, tandis que les recettes provenant des hydrocarbures ont reculé, d'un pic de 27,4% du PIB à 14% du PIB.

En raison des décaissements de sommes très importantes, le fond de stabilisation pétrolier a vu ses ressources chuter, de 25,6% du PIB en 2014.

Les réserves internationales demeurent élevées, à 28 mois d'importations, mais elles s'amenuisent rapidement.

Malgré une politique monétaire restrictive, l'inflation a atteint 4,8% en raison notamment de l'effet de récupération d'une dépréciation en valeur nominale du dinar de 20%, qui visait à corriger le déséquilibre extérieur.

Le taux de chômage est passé à deux chiffres et était plus prononcé parmi les femmes et les jeunes.

Le budget de 2016 met l'accent sur l'assainissement des finances publiques, et retient l'hypothèse d'un prix moyen de pétrole s'établissant à 35 dollars le baril. Il préconise une baisse des dépenses de 9% (principalement les investissements) et une augmentation des recettes fiscales de 4% fondée sur une hausse des prix de l'essence de 36% et une augmentation des taxes sur l'électricité et l'essence, ainsi que sur les immatriculations de véhicules.

Le budget permet au gouvernement d'approuver de nouvelles coupes si les prix du pétrole venaient à descendre en dessous du prix moyen hypothétique prévu, et de contracter des

¹ Rapport de suivi de la situation économique. [en ligne]. <http://www.banquemonddiale.Org>.

emprunts extérieurs si nécessaire. Le gouvernement appliquera également de nouvelles licences d'importations et il envisage de relever le prix de l'électricité pour le rapprocher du coût de production. Les autorités monétaires laisseront au dinar la souplesse nécessaire pour empêcher son désalignement.

Les autorités ont peu de choix, si ce n'est de rétablir les équilibres du budget et du solde extérieur. La croissance devrait toutefois rester peu élevée, à 3,4%, tirée par le dynamisme modeste dans l'industrie des hydrocarbures, avec le lancement de projet gaziers, et par les secteurs hors hydrocarbures. La croissance bénéficierait d'une dépense publique revue à la baisse mais toujours positive et d'une stagnation des exportations des hydrocarbures, surtout si les prix du pétrole restaient faibles ou s'effondraient davantage, et si la reprise mondiale restait timide.

En 2017-2018, après un certain redressement des prix du pétrole, la croissance continuera d'être tirée par l'investissement public et des subventions toujours importantes. L'investissement privé restera timide en raison des incertitudes sur le plan intérieur et des menaces sécuritaires au niveau régional.

2-Importance de la bancarisation pour le cas de l'économie Algérienne¹

Le taux de bancarisation de la population est moyen et serait d'une agence bancaire pour 28000 habitants selon le président de l'Association des Banques et des Etablissements Financiers.

Les infrastructures, les services de paiement et ceux destinés à la clientèle subissent en ce moment une réforme en Algérie. 85% des chèques interbancaires, (soit des millions), sont maintenant traités sous la nouvelle plate-forme électronique. Certains problèmes persistent néanmoins sur quelques zones.

Cette infrastructure fournit le confort à la clientèle, sécurité car le paiement cash va reculer et servira de base pour la bancarisation de l'économie des ménages. Ainsi, la bancarisation en Algérie suivra selon le délégué général de l'association des banques et établissements financiers. Reste que des insuffisances liées aux procédures et les systèmes d'information doivent se développer pour donner une réactivité aux banques. La fonction commerciale des banques doit, en outre, se développer.

¹ A. Naima, *Automatisation du secteur bancaire et sécurisation : de la monnaie fiduciaire à la monnaie scripturale*, INSAG, 2010, p.3.

Chapitre III Le financement de l'économie informelle en Algérie : causes et actions d'assainissement

Malheureusement, les insuffisances du système bancaire, notamment les difficultés d'accès aux financements, constituent le terreau à l'économie informelle qui représente 35% de la richesse nationale.

Le marché informel est évalué à 55 milliards de dinars, soit l'équivalent de 900 millions de dollars. Il existe aujourd'hui 450 marchés informels à travers le territoire national avec plus de 90 000 intervenants, soit un taux de 9% du nombre global des inscrits au registre du commerce.

De ce fait, le climat des affaires en Algérie souffre non seulement de problèmes de financement bancaire mais aussi de foncier industriel et de corruption.

L'Algérie est perçue comme un pays qui souffre d'un handicap institutionnel. La réforme des institutions tarde à produire ses effets et constitue un écueil pour une croissance économique durable.

Le financement est l'une des contraintes majeures du climat des affaires. Un investisseur potentiel doit attendre quatre mois en moyenne pour connaître le sort d'une demande d'un crédit d'exploitation et près de six mois pour un crédit d'investissement.

Le recours au financement externe (bancaire et autre) intervient à raison de 25% dans l'exploitation et à 30% dans l'investissement.

La faiblesse de ces taux révèle celle de la bancarisation de l'économie algérienne et de l'intermédiation bancaire, ainsi que des problèmes relevant à la fois des conditions de l'offre de crédit (fonctionnement du système bancaire et financier) et de la demande de crédit (comportement des entreprises).

Le système de paiement est extrêmement lent ; ce qui incite aux transactions en espèces même pour des montants importants. La moitié de la masse monétaire au sens large est détenue en espèces. L'inexistence d'un marché de capitaux à risques est une caractéristique majeure du marché financier algérien quand on aborde la question du financement de l'investissement. N'étant pas configurées pour prendre des risques, les banques préfèrent s'orienter vers des marchés lucratifs et moins risqués.

Néanmoins, quelques mesures ont été prises, certaines d'entre elles commencent à être appliquées. L'ouverture prochaine de 51% du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) va améliorer les capacités globales de la place grâce à une diffusion du management et du savoir faire dans le domaine, et, par voie de conséquence, améliorer son attractivité sachant que deux autres banques, la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Banque de développement local

(BDL) sont concernées par la privatisation et l'ouverture de leur capital aux investisseurs étrangers.

Les mesures de modernisation ont commencé à se concrétiser depuis 2006 par la mise en place, du système Arts (Algerian Real Time Settlement) qui permet aux banques d'exécuter, en temps réel, des ordres de virements de gros montant, et la mise en route du système de télé compensation bancaire, en mai 2006.

Le paysage financier des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat s'est enrichi d'un Fond de garantie (Fgar) et d'une Caisse de garantie des crédits d'investissements (CGCI) pour les PME, dotée de 30 milliards de dinars.

Section 2 : La campagne d'amnistie fiscale 2015-2016

Prenant conscience de l'ampleur et de la croissance du secteur informel dans l'économie, les autorités ont entrepris ces dernières années, particulièrement depuis le milieu des années 2000, une série de mesures destinées à réduire les activités et pratiques informelles. Celles-ci se déclinent en mesures réglementaires visant un meilleur contrôle des activités et en mesure incitatives, aussi bien sur le plan fiscal que réglementaire, pour encourager l'enregistrement des activités.

1-Dispositifs de la loi des finances pour 2015 et 2016

Elles se manifestent par l'assouplissement des procédures réglementaires et la simplification de la fiscalité.

1-1-La taxe forfaitaire

La loi des finances complémentaire 2015 a fixé à 7% la taxation forfaitaire libératoire applicable sur les sommes déposés auprès des banques physiques qui peuvent, désormais, transférer leurs capitaux du circuit informel vers les banques.

Publié au journal officiel n°40, la loi de finances complémentaires (LFC) stipule dans son article 43 que « les sommes déposées dans le cadre de ce programme auprès des banques par toutes personne, quelle que soit sa situation, font l'objet d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7% ». Examinées et adoptées par le conseil des ministres, le texte, qui précise que cette mesure entre dans le cadre d'un programme de conformité fiscale volontaire, fixé au 31/12/2016, date limite de mise en œuvre de ce dispositif.

« La source de ces fonds ou les transactions qui en sont à l'origine doivent être légitimes et ne correspondre à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme », précise la loi des finances complémentaire pour 2015.

A l'issue de cette période, les personnes disposant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit, feront l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière.

A rappeler que les principales dispositions contenues dans la loi de finance complémentaire pour 2015 portent essentiellement sur la révision des taux de certains impôts, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire, et l'assainissement de l'économie informelle à travers le paiement d'une taxe forfaitaire pour les détenteurs de capitaux pour transférer leurs argent du circuit informel vers les banques.

1-2-L'emprunt obligataire

Le gouvernement a lancé le 17 avril 2016 l'emprunt interne, pour attirer les fonds circulant dans l'informel dans le but de l'intégrer dans l'économie et le circuit officiel. L'emprunt est supposé collecter une partie de l'argent qui dort, mais aussi une partie des sommes qui circulent dans l'informel, en vue de les réinjecter dans les circuits officiels pour une utilisation dans le financement de grands projets d'infrastructure.

Selon des chiffres approximatifs avancés par les membres du gouvernement et des économistes, l'argent circulant dans l'informel représentait l'équivalent de 40 milliards de dollars, soit 20% du PIB, ou encor près de deux fois le circuit de la balance commerciale en 2015.

Les obligations sont assorties de deux taux d'intérêt fixés en fonction du délai de remboursement : les obligations de 3 ans avec un taux d'intérêt de 5% et celle de 5 ans avec un taux d'intérêt de 5,75%. Les obligations étaient fixées au début de l'opération à 50 000 dinars avant l'introduction en mai 2016 de deux nouvelles formules de souscriptions, l'une d'une valeur de 10 000 de dinars destinés aux particuliers et l'autre d'une valeur de 1 million de dinars pour les grands déposants.

La souscription, ouverte aux particuliers, aux sociétés, aux établissements financiers et aux organismes publics (caisse de retraite, et de sécurité sociale), se fait au niveau des guichets des banques commerciales, bureaux de postes, compagnes d'assurances et du trésor public.

Plus de 7000 points ont été ouverts à travers le territoire national pour accueillir les souscripteurs. Deux types de souscriptions sont proposés; nominatives ou anonyme et le paiement est effectué par chèque, cash ou par virement.¹

1-3-Dispositif pour l'investissement et l'assainissement de l'informel

De nouvelles mesures sont introduites par la LFC 2015 pour encourager l'investissement, assainir le secteur informel et renforcer les finances locales.

A fin de promouvoir la croissance et la production de bien et services, cette nouvelle loi simplifie la procédure de création d'entreprises et de l'accès au foncier industriel avec le guichet unique au niveau local au lieu et place du comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier.

La FLC 2015 prévoit aussi à la réduction des dépôts auprès des notaires sur les actes des sociétés et autres actes liés à l'investissement, comme elle institue une pénalité à la large des bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution.

Les opérations liées aux crédits immobiliers à moyen et long terme sont exonérés de la TVA. Par ailleurs, pour améliorer les finances locales, la LFC 2015 introduites des dispositifs instaurant des recettes compensatoires à la baisse du taux de la taxe d'activité professionnelle (TAP) au bénéficiaire des activités de production. Elle permet aussi l'autorisation d'octroi de subventions au budget de la wilaya pour les communes disposant d'importantes ressources financières.

Le texte prévoit, en outre, la création d'une caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales qui absorbera les fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

1-4-Avantages fiscaux

L'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), unifié par la loi de finance initiale 2015 à un taux de 23% pour toutes les activités, a été revu pour osciller dans une fourchette allant entre 19% et 26% en fonction de la nature d'activité.

¹ Algérie-lancement de l'emprunt obligataire de l'Etat-17-avril. [en ligne]. [https:// www.jeuneafrique.com](https://www.jeuneafrique.com). [consulté le 10/11/2016]

Le taux de l'IBS et, alors, fixé, respectivement, à 19% pour les entreprises de production, à 23% pour les activités de BTPH et de tourisme, et à 26% pour les autres activités notamment celle d'importations et de revente en l'état.

Ces dispositifs s'ajoutent à d'autres mesures introduites par la LFC 2015 visant à actualiser les taux de rendement de la fiscalité ordinaire mais aussi à encourager la production nationale.

La taxe sur l'activité professionnelle (TAP) a également été réduite pour passer de 2% à 1% pour les activités de production de bien, et à 1,5% pour les activités de BTPH.

Pour les autres activités, la TAP est maintenue à 2%, tandis que celle de transport par canalisation d'hydrocarbure sera portée à 3%.

Dans cette même logique, la LFC 2015 apporte également des réductions ou des exonérations des droits de douanes sur les intrants de certains produits sidérurgiques, les profils d'aluminium et les corps gras végétaux pour encourager le produit local.

2-Les objectifs de la campagne d'amnistie fiscale

Toute réforme fiscale cherche à rétablir une défaillance constatée et persistante au niveau du système fiscal.

La culture fiscale est en définitive une obligation citoyenne et indéniable dans un Etat de droit.

Au temps de la fiscalité moderne et l'influence d'une culture de marché, on appelle à une bonne fiscalité et à nouveau civisme suite à un interventionnisme fiscal rationnel et efficace. Dans ce cadre l'amnistie fiscale vient à la tête des mesures conjoncturelles pour corriger les défaillances économiques et parfois même politique.

De ce fait, l'objectif de cette mesure (amnistie fiscale)¹ présente dans la loi des finances complémentaire est d'intégrer les fonds informels dans la sphère bancaire.

Cette taxe libératoire permet aux acteurs économiques de déposer leurs argent en banque, sans pénalité et sans poursuite tel qu'il a été stipulé par les textes de loi : « les sources de ces fonds ou les transactions qui en sont l'origine doivent être légitimes et ne correspondent à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme ».

¹ Babouche Yacine, *l'amnistie fiscale officiellement lancée, [en ligne]* . [https:// www.tsa-algerie.com](https://www.tsa-algerie.com). [consulté le 14/09/2016]

3-Les délais de la campagne d'amnistie fiscale

« L'administration fiscale algérienne informe ses usagers et le public qu'un programme de conformité fiscale volontaire est mis en place à compter du **02 août 2015**. »¹

Les algériens concernés sont donc conviés à « se rapprocher des agences bancaires pour s'informer des modalités de mise en œuvre de ce programme ». L'administration fiscale algérienne indique également que « la date limite pour jouir de cette amnistie fiscale est fixée au **31 décembre 2016** ». ²

Passer ces délais, la loi des finances complémentaire dispose que toutes « les personnes disposant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit, font l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière».

Section 3 : Impact de la campagne d'amnistie fiscale selon les résultats de l'enquête

Notre premier objectif par ce travail est bien de mesurer l'effet d'incitation de la campagne d'amnistie fiscale sur la formalisation des fonds du secteur informel.

Nous avons choisi de mener une enquête auprès des banques et du registre de commerce, afin d'observer l'accompagnement des acteurs de l'informel dans la régularisation de leurs activités. Et de ce fait, sortir avec un résultat quant à la réussite de l'action menée dans le cadre de la loi de finance complémentaire.

Nous présentons dans ces paragraphes le déroulement de notre enquête et les résultats collectés.

1-Méthodologie de l'enquête

Pour élaborer notre enquête, nous avons procédé à des sorties sur le terrain.

Nous avons approché une dizaine de banque, notamment publiques, dans la Wilaya de Tizi Ouzou.

Nous nous sommes rapprochés de l'administration du registre de commerce de la Wilaya de Tizi ousou.

¹ <http://www.medafco.org>

² <http://www.medafco.Org>

1-1-Méthode d'enquête

Les entretiens de notre enquête se sont effectués en face à face avec les responsables des banques et de l'administration du registre de commerce de Tizi Ouzou.

1-2-Description du contenu du support d'entretien

Nos entretiens se sont focalisés sur trois questions dont voici le détail.

Question 1 : Parmi les causes de prolifération de l'économie informelle, la contrainte de l'accès au financement arrive en premier, selon vous, quel rôle pourrait jouer la banque pour réduire ce phénomène ?

Question 2 : Concernant la campagne menée par l'Etat dans le cadre de la loi de finance complémentaire pour 2015 ;

Selon vous, cette mesure a-t-elle eu un effet d'incitation sur les acteurs de l'informel ?

Avez-vous recensé un flux de fond depuis le lancement de cette campagne ?

Si oui, pouvez-vous nous donner des chiffres ?

Question 3 : Le recours des acteurs économiques aux fonds informels constitue un manque à gagner pour les banques et une menace pour le développement économiques, quelles sont les mesures à prendre pour inciter ces acteurs à rejoindre l'économie formelle?

1-3-Conditions de déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée durant le mois de novembre 2016 dans des conditions normales même si certaines banques refusé de nous accueillir. Géographiquement, notre terrain d'enquête s'est limité dans la wilaya de Tizi Ouzou.

2-Résultats de l'enquête

Nous avons pu réaliser notre enquête avec les responsables des banques suivantes : (BNA de TIZI-OUZOU, BADR des OUADHIAS, BNA des OUADHIAS, BDL de BOUGHNI).

Nous avons également collecte des informations du responsable du registre de commerce de Tizi Ouzou.

Les informations collectées se présentent comme suit :

- les banques ne jouent pas de rôle d'incitation pour réduire le phénomène de l'économie informelle;
- la campagne menée par l'Etat dans le cadre de loi des finances complémentaire 2015 n'a aucun effet d'incitation sur les investisseurs selon les banquiers. aucune opération de régularisation n'a été enregistrée durant la période de notre enquête. Les raisons selon les responsables des banques seraient liées à l'appréhension par exemple des acteurs de l'informel, que la banque envoie une déclaration de soupçon sur l'argent déposé, ou que l'administration des impôts procède à la vérification fiscale après la mise en conformité;
- depuis le lancement de cette campagne les banques n'ont recensées aucun flux de fond;
- les banques pour inciter les acteurs de l'économie informelle à rejoindre l'économie formelle pourraient prendre certaines mesures par exemples : encourager ces acteurs à ouvrir un compte bancaire, moderniser les moyens de paiements (e-paiement), faciliter les opérations bancaires.

3-Quel effet d'incitation à la formalisation des fonds informels

D'après nos résultats sur le terrain, nous pouvons constater que la campagne d'amnistie fiscale ne s'est pas soldée par les effets attendus. Cette opération aurait donc peu de chance de capter les fonds informels pour les intégrer dans les circuits formels. Les opinions mettent en avant la nécessité de procéder par des mesures coercitives en complément des mesure d'incitation entreprises par le dispositif de la loi de finance.

Nous ne pouvons à présent qu'essayer de vérifier notre deuxième hypothèse, où nous avons avance que les causes de l'informel serait liées au durcissement de la contrainte de financement formel. Et que finalement l'assainissement de l'informel devrait aller dans la profondeur pour explorer les dysfonctionnements du marché financier, à l'origine du recours des acteurs au financement informel.

Section 4 : Insuffisances du système bancaire et prolifération du financement informel

Le recours au financement informel peut trouver une justification dans l'incapacité du secteur financier bancaire formel à jouer son rôle d'intermédiaire institutionnel.

Dans la présente section, sur le plan méthodologique, nous prenons pour référence; les rapports doing business publiés annuellement par la banque mondiale sur la facilité de faire des affaires et soulignant justement l'ampleur de la contrainte financière en Algérie. Nous nous basons également sur des enquêtes menées dans le cadre de la recherche au sein de notre université.

1-Classement de l'Algérie par rapport à la facilité d'accès au financement bancaire (selon Doing Business) ¹

L'Algérie est classée 156^{ème} sur 190 pays dans le classement 2017 de Doing Business de la banque mondiale. La contrainte d'obtention de prêts se présente comme la plus problématique. En effet, le pays occupe la 175^{ème} place s'agissant de la contrainte de l'accès aux financements bancaires, un score très bas.

Tableau n° 1 : Classement de l'Algérie 2011-2017 selon Doing Business

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Facilite de faire des affaires | 150 | 152 | 153 | 147 | 154 | 163 | 156 |
| Obtention de prêts | 152 | 129 | 126 | 130 | 171 | 174 | 175 |

Source : conçu à partir des données des rapports doing business de la banque mondiale

Après avoir occupé la 163^{ème} place dans l'édition 2016, l'Algérie avance dans le classement global pour cette année. Avec un score de 47,76 point sur 100, elle figure néanmoins parmi les pays les moins bien classés, et reste loin des classements réalisés les années passées (rang 150 en 2011).

Le rapport classe l'Algérie parmi les sept pays ayant réalisés des réformes. Les sept places gagnées par l'Algérie ne sont certainement pas le résultat d'améliorations dans l'obtention des prêts. L'Algérie recule encore d'une place dans ce critère paralysant et passe de la 174^{ème} à la

¹ Rapport de la banque mondiale. [en ligne]. <https://www.doingbusiness.org> [consulté le 2 novembre 2016]

175^{ème} place. Elle continue donc à perdre un élan réalisé en 2012 où elle était 126^{ème} au classement.

Le pays rechute dans le classement depuis 2014 lorsqu'il passe au rang 130 puis au 171 en 2015. (Voir tableau ci avant)

2-Nature de financement des projets d'investissement

Sur le plan théorique, les sources de financement pour les entreprises peuvent être très variées. Sur le terrain, nous constatons que ces sources sont très restreintes, en particulier s'agissant des financements bancaires.

Nous passerons en revue les sources de financement sur le plan théorique, puis nous nous pencherons sur une enquête menée sur le terrain pour rendre la difficulté d'accès au financement bancaire en Algérie.

2-1-Le financement formel

Traditionnellement il existe deux formes de financement; le financement interne et le financement externe.

2-1-1- Le financement interne

Ce type de financement se fait par l'autofinancement. Le recours à l'autofinancement constitue un choix de financier purement stratégique dans la mesure où il permet à l'entreprise de financer un projet tout en annulant tout risque financier.

2-1-2-Financement externe

Lorsque les moyens internes, sont insuffisants, les entreprises devront faire appel au marché financier qui participe largement au financement de l'entreprise et sa contribution, comme elles auront recours ensuite aux banques qui jouent un rôle très important, car sans l'appui de l'appareil bancaire, les besoins de financement ne pourrait être satisfaits.

L'investissement de la banque diffère selon la nature de l'investissement. Lorsque l'investissement est lié à l'acquisition de biens incorporels, matériels, outillage, véhicule ou la reconstitution de fonds de roulement, les crédits sollicités sont des crédits à moyen terme. Par contre, lorsque l'investissement est lié à l'acquisition de biens immobilisés tel qu'un fond de commerce, les crédits sollicités sont des crédits à long terme.

a. Les crédits à long terme : Il s'agit du financement de l'actif immobilisé dont la durée d'amortissement est supérieure à 7ans. Il s'agit donc d'immobilisations lourdes. Sa durée peut aller jusqu'à 12-15 ans avec en plus un différé d'amortissement de 2 à 3ans. Il consiste en une prise d'hypothèque sur des biens immobiliers ou sous forme de nantissement des équipements.

b. Les crédits à moyen terme¹ : il a une durée de 2 à 7ans. Il finance principalement les matériels et les installations légères dont la durée d'amortissement fiscale n'excède pas 7ans avec un différé d'amortissement de 1 à 2ans, il est obtenu auprès des banques primaires.

c. Les crédits bail ou leasing² : le leasing est un contrat de location assorti d'une promesse de vente, il est pratiqué par des sociétés spécialisées qui font l'acquisition du bien désiré et le mettent à la disposition du client.

2-2-Le financement informel³

Le secteur financier informel prend la forme d'un emprunt ou d'un don provisoire. Il se déroule dans la sphère non officielle par opposition au système financier formel.

2-2-1-L'auto financement

Il s'agit des profits provenant des activités exercées par les entrepreneurs en relation direct avec le domaine d'activité de l'entreprise ou par les dividendes tirées par des actions engagées en dehors de l'activité principale, souvent de porter spéculative, tel que l'achat et revente des matériaux de construction, lors des situations de pénuries. Ces fonds peuvent aussi avoir comme origine un surplus dégagé du non respect des normes de production, suite aux "traficotages " qui se font lors des dosages et du choix de la qualité de la matière utilisée. Ce qui permet d'orienter l'autre partie, soit vers le marché parallèle, ou vers la réalisation d'autres ouvrages, sur de nouveaux chantiers, constituant des fonds du financement interne supplémentaires, qui sont informels.

2-2-2-Parents et amis

Les fonds destinés à l'investissement par les réseaux familiaux et amicaux représentent l'une des formes les plus usitées des types de financement informel en Algérie.

¹ BOUYKOUB.F, *L'entreprise et le financement bancaire*, Ed : CASBAH, Alger, 2000, p.252.

² BOUYAKOUB.F, *Op.Cit*, p.253.

³ ABRIKA.B, *contribution à l'analyse de l'activité informelle dans les pays de tiers monde, cas de secteur de bâtiment de wilaya de tizi ousou, mémoire de magistère dirigé par DAMANI.M, UMMTO, 1999, p.211.*

Leur importance est considérée en termes de valeur qui peut être élevée ou faible pour le financement des projets variant selon les capacités de financement du réseau auquel les entrepreneurs appartiennent. A la différence des prêteurs professionnels, c'est le type de financement qui offre le maximum d'avantages. Il n'exige pas de contre partie ou d'intérêts, ne cherche pas de garantie de solvabilité et n'est pas rigide pour la durée de remboursement. Aussi, ce type de financement ne concerne pas uniquement les investissements de départ, il touche aussi le financement d'une éventuelle extension d'activités.

2-2-3-Prêts sur hypothèque

C'est un type de prêt qui s'accorde en présentant des gages, il constitue l'une des formes de prêts les plus anciennes. Il consiste en la présentation d'une garantie, d'un bien souvent précaire, qui a une valeur monétaire, en contre partie d'une garantie d'un bien, souvent précieux. Les personnes qui exercent ces activités ne le font pas de façon permanente, elles ont une occupation principale dans le secteur économique. Ils ne disposent pas de bureaux, leurs domiciles est le lieu où les opérations se déroulent.

L'opération consiste, pour un agent déficitaire, en l'hypothèque d'un bien immobilier pour une durée déterminée en contre partie du bénéfice d'un emprunt émanant d'un détenteur de fonds qui occupe les espaces hypothéqués, jusqu'à la restitution de ses fonds y compris les intérêts. Durant la transaction les prêteurs ne cherchent pas à avoir des informations sur l'éventualité du respect des engagements pour le remboursement du prêt, contrairement aux banques et aux prêteurs professionnels qui cherchent à avoir des garanties sur leurs clientèles, Une fois les délais fixés au préalable dépassés, le bien hypothéqué rentre dans la propriété du prêteur.

2-2-4-Les prêteurs professionnels

Il existe au moins trois catégories : les prêteurs professionnels, semi professionnels et à temps partiel.

Les prêteurs professionnels sont des personnes qui vivent essentiellement de leurs activités de prêt monétaire à partir de leurs fonds propres. Les prêteurs semi professionnels sont difficiles à comprendre, ils exploitent leur capital par diverses manières, parfois, ils les prêtent avec un taux d'intérêt trop élevé et d'autres fois, ils l'investissent dans des affaires de spéculation lors des pénuries. Ils changent selon les opportunités. La troisième catégorie ne prêtent que de temps en temps, il s'agit généralement d'individus qui ont un revenu régulier

(enseignant, fonctionnaire ou salarié), ils ont souvent accès à des prêts venant des sources institutionnelles.

Ce type de financement se caractérise par la souplesse et la rapidité dans prise de décision. Ces prêts sont accordés pour une durée très courte, sans garantie, ils se basent sur les rapports de confiance du réseau familial ou amical. Les prêteurs exigent des intérêts trop élevés, ils demandent parfois, jusqu'à 30% d'intérêts mensuellement. Leurs transactions s'opérant dans un espace géographique très limité, ne dépassant pas le milieu local des relations personnelles avec la clientèle potentielle.

2-2-5-Les crédits commerciaux

Ce mode de financement n'est pas pratiqué, aussi efficacement, comme celui des prêteurs professionnels. Il constitue une activité dissimulée dans les techniques de vente et des liens entretenus avec la clientèle connue. L'accord d'un achat ou d'une vente sur crédit détermine le financement d'une activité toute en intégrant les coûts de l'opération à crédit, qui se limitera dans le temps (la plupart du temps les prêts sont remboursés dans les délais et ne comprennent pas d'intérêts explicites).

2-2-6-Les prêts bancaires et les intermédiaires

Les intermédiaires entretiennent des relations personnelles informellement avec des banquiers dans le but de manipuler leur pouvoir discrétionnaire accordant des lignes de crédits en faveur d'une clientèle recherchée. Le banquier et l'intermédiaire fixent un prix, qui sera versé par l'emprunteur sollicitant un prêt bancaire. Ce type de prêt permet d'avoir des avantages importants comparativement aux prêts accordés par les prêteurs professionnels.

2-2-7-Le financement par l'intermédiaire financier

Il s'agit des courtiers qui s'interposent entre deux personnes, l'un excédentaire cherchant à fructifier ses capitaux, l'autre dans le besoin de financement d'une activité donnée. Des intermédiaires qui ont des capacités à entretenir des relations directes avec ceux qui détiennent des fonds provenant de l'émigration échangés sur le marché parallèle. Ils interviennent aussi, lors de l'attribution des marchés publics assez juteux, proposant leurs services en contre partie d'un pourcentage de sphère non officielle par opposition au système financier formel.

3-Nature de financement des projets d'investissement en Algérie ¹

Les chefs d'entreprises soulignent les « conditions draconiennes d'accès aux crédits bancaires qui hypothèquent sérieusement la rentabilité des projets d'investissement »². En effet, les crédits bancaires sont difficiles d'accès de par les garanties exigées et les délais de leur octroi, en particulier lorsqu'il s'agit de financer les projets d'investissement. Face à cette contrainte, les entreprises peuvent favoriser le choix de s'autofinancer, malgré la capacité limitée procurée par leurs fonds propres (bénéfices réinvestis et épargne familiale), en termes de compétitivité.

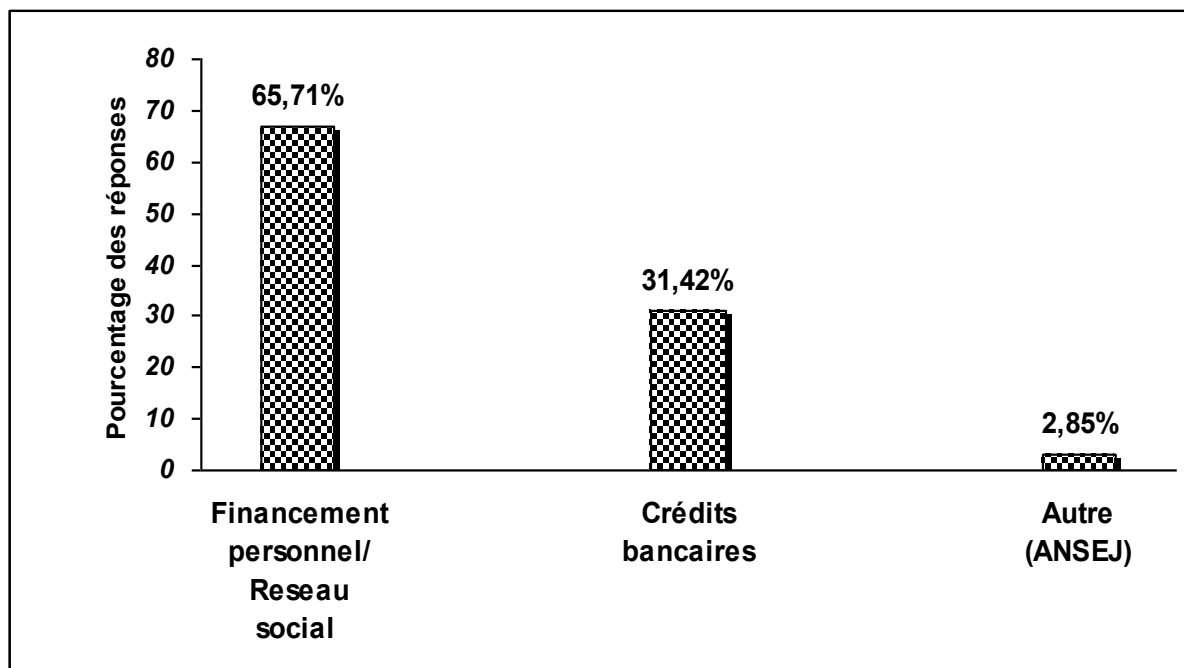
Selon les résultats de l'enquête³, 65.71% des entreprises financent leurs besoins d'investissement exclusivement par des fonds personnels (voir graphique n° 01). 31.42% des investisseurs indiquent que les banques assurent une part dans le financement de leurs investissements. 86.66% des entreprises qui comptent les crédits bancaires dans le financement de leurs investissements, indiquent que ceux-ci les couvrent à un taux qui ne dépasserait pas les 50% (voir graphique n° 02). Seulement 13.33% des chefs d'entreprises, estiment que le taux de couverture des besoins d'investissement par les banques, dépasse les 50%.

¹ Lazib.L, *essai d'analyse des couts de transaction : contrainte à l'emergence des entreprises en algerie, mémoire de magister, dirigé par Benabdallah.Y, UMMTO, pp. 140-154.*

² *Forum des chefs d'entreprises, «Pour une politique du crédit, du foncier et de la fiscalité au service d'une dynamique de l'investissement», Rapport, octobre 2006, p. 6.*

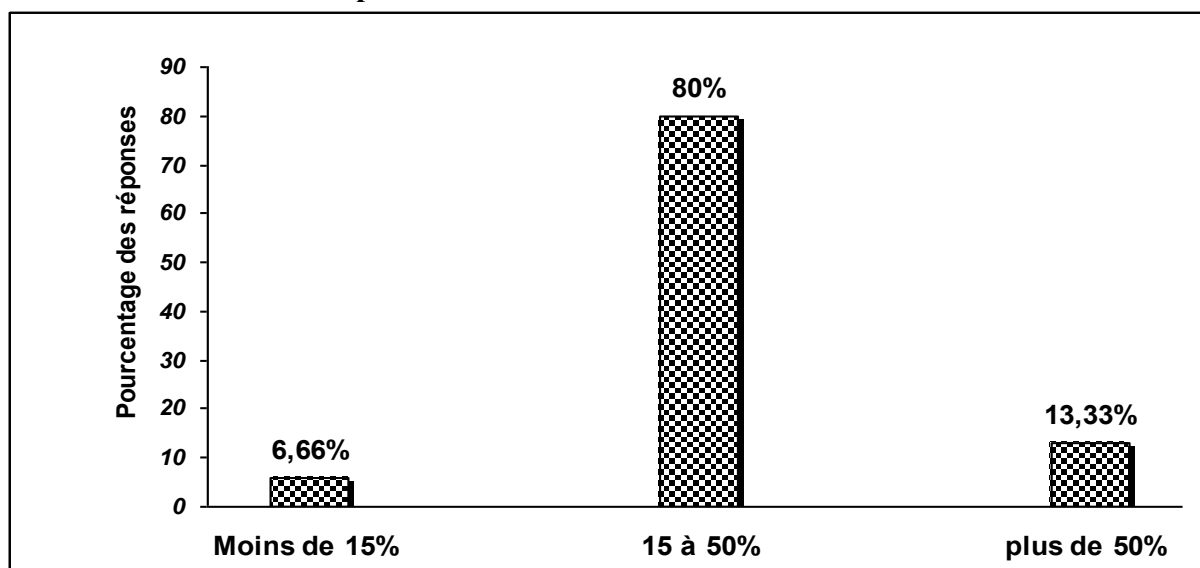
³ Le taux de réponse à cette question est de 100%.

Graphe 01 : Nature de financement des projets d'investissement



Source : conception personnelle à partir des résultats de l'enquête

Graphe 02 : Taux de participation des financements bancaires aux besoins d'investissement des entreprises.



Source : conception personnelle à partir des résultats de l'enquête

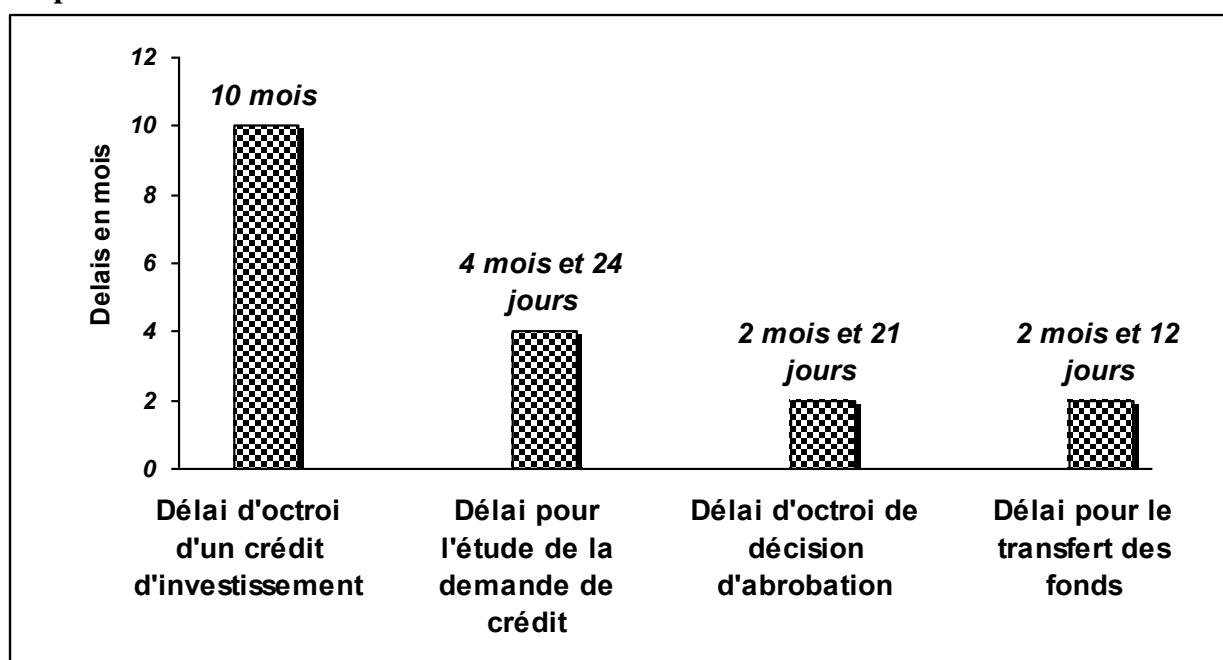
Il faut noter que le recours au financement personnel est aussi un vecteur d'accroissement de l'informel du côté des investisseurs privés. Ces derniers sont susceptibles d'incarner des comportements opportunistes de contournement des méthodes transparentes de gestion et d'accès aux crédits.

4-Le problème des délais d'obtention des prêts bancaires¹

En ce qui est des délais d'obtention des crédits d'investissements, seulement 18.18% des investisseurs enquêtés déclarent avoir obtenu un financement bancaire durant la période 2008-2009. En effet, les chefs d'entreprises ont estimé le délai moyen pour l'obtention d'un crédit d'investissement à 10 mois (voir graphique n°3). Entre le temps consacré à l'étude de leur demande de crédit (4 mois et 24 jours), le délai nécessaire pour l'octroi de la décision d'approbation de la part de la banque (2 mois et 21 jours), et un délai supplémentaire pour le transfert effectif des fonds (2 mois et 12 jours), les entreprises se voient manquer des opportunités de marché à cause de ces délais, jugés extrêmement longs par 66.66% des investisseurs enquêtés (voir graphique n° 4).

Les informations collectées du côté des banquiers² sont différentes de celles mises en avant par les entrepreneurs. Les banques déclarent des délais de 15 jours pour les crédits d'investissement d'un montant inférieur à 4 millions de dinars, et de 3 mois au maximum pour les investissements de grande envergure, dont le montant dépasserait les 4 millions de dinars. Cependant, les banquiers soulignent la nécessité de recourir au niveau régional et/ou central, pour l'approbation des projets entrant dans cette dernière catégorie.

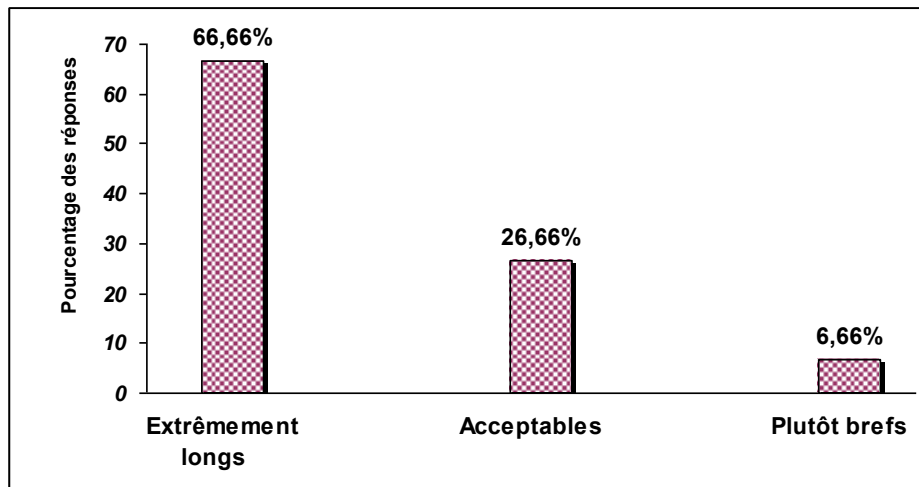
Graph 03 : Délais d'octroi des crédits d'investissement



Source : Conception personnelle à partir des résultats de l'enquête.

¹ LAZIB.L, *Essai d'analyse des coûts de transaction : contraintes à l'émergence des entreprises en Algérie*, mémoire de magistère, dirigé par Benabdallah.Y, UMMTO, pp.104-154.

² Ces informations sont le résultat des entretiens réalisés avec les banquiers des agences CPA et de la BEA au niveau de la wilaya de tizi ousou.

Graphe 04 : Lenteur des délais d'octroi des crédits d'investissement.

Source : conception personnelle à partir des résultats de l'enquête

La lenteur des délais d'octrois des crédits bancaire est souvent reliée aux méthodes de gestion de crédits, à l'organisation et au système d'information des banques publiques, inadaptées aux conditions de compétitivité que doit présenter le secteur bancaire.

Les rapports sur le marché bancaire algérien indiquent que la transition de l'économie administrée à l'économie de marché, mettant en avant le secteur privé comme fondement de la croissance du pays, ne s'est pas accompagné d'un renforcement du secteur bancaire pour soutenir une telle transformation.

La réticence des banquiers transforme les institutions financières en un système opérant des sélections de la clientèle, justifiant l'existence du financement informel. Aussi, les causes à l'origine du développement et de la création des mécanismes en faveur de financement informel sont motivé par sa praticabilité et son opérationnalité.

La plupart des agents économiques qui ont recours au marché financier informel ne peuvent pas répondre aux conditions exigées par les institutions financières bancaires .En effet la majorité des entrepreneurs ne peuvent pas fournir un dossier complet répondant aux exigences des banques. Cet arsenal de garanties dissuade la majorité des entrepreneurs à emprunter aux banques, ce qui les oblige à rompre avec le système financier formel en sollicitant le réseau des emprunteurs informels, n'exigeant pas la constitution de dossier.

Conclusion au chapitre

Conclusion Générale

Après avoir analysé, dans le détail, les éléments constitutifs que nous sommes parvenus à réunir, nous pouvons conclure que le recours au marché informel demeure l'un des moyens privilégiés pour la création d'activité économique en Algérie. Les potentialités que recèlent le secteur informel par le financement des investissements pour la création d'entreprises sont considérables, elles servent également au financement des activités du secteur formel. Il est question de mettre l'accent sur les mécanismes de financement informel, crée dans le but d'éviter la législation, on pour la satisfaction de la demande des acteurs économiques formels et informels, soit pour profiter des incapacités du système financier formel.

Grâce à l'enquête menée sur le terrain nous avons pu avoir une idée générale sur les causes et les conséquences du travail informel. La complexité des lois et des procédures administratives ainsi que les coûts élevés de la légalité semblent décourager les acteurs économiques qui décident de se mettre en marge de la légalité et d'exercer leurs activités en dehors de la sphère informelle.

Cependant, un échantillon « maigre » de cinq banque interrogées est peu suffisant pour affirmer la deuxième hypothèse proposée par ce travail. Néanmoins, nous pouvons infirmer la première hypothèse où nous avons tablé sur un succès de la campagne d'amnistie fiscale. Cette opération semble avoir peu de chance de capter les fonds informels pour les intégrer dans l'économie formelle.

Les difficultés rencontrées durant notre travail de recherche touchent à l'impossibilité d'accès à certaines informations qui pourtant sont nécessaires pour le déroulement de notre enquête au niveau des banques, telle que : les flux des fonds recensés depuis le lancement de cette campagne, le nombre d'entreprises ayant régularisé leurs situation. De plus, cette façon d'observer le phénomène, en une période restreinte, ne permet pas de renseigner notre travail sur d'autres éléments d'information temporel. La limitation du champ de l'enquête à cinq banques est justifiée par la réticence des autre banque approchées. Elles n'ont pas accepté de nous recevoir pour des raisons non définies et cela a constituée un autre inconvénient pour notre recherche.

Bibliographie

Les ouvrages

- BODSON Paul, Martel Roy, Politiques d'appui au secteur informel dans les pays en développement, Edition : Economica, Paris 1995
- BOUYAKOUB Farouk, L'entreprise et le financement bancaire, Edition : CASBAH, Alger, 2000.
- HUGON Philippe, L'économie de l'Afrique, Edition : la découverte, Paris, 1993
- LAUTIER Bruno, L'économie informelle dans le tiers monde, Edition : la découverte, Paris, 1994.
- MEBTOUL Abderrahmane, Le Maghreb face au poids de la sphère informelle, Edition : Ifri, 2013.

Thèses et mémoires

- Naima, Automatisation du secteur bancaire et sécurisation : de la monnaie fiduciaire à la monnaie scripturale, INSAG, 2010.
- ABRIKA Belaid, Contribution de l'analyse de l'activité informelle dans les pays de tiers monde, cas de secteur de bâtiment de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mémoire de magister, sous-direction : DAHMANI Mohamed, Université mouloud Mammeri, 1999.
- BELLACHE Yougourta, L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages. : Le cas de Bejaia, Thèse de Doctorat, sous-direction de BOUNOUA, et Jean Pierre de l'université de paris est Créteil 2010.
- LAZIB, L, Essai d'analyse des coûts de transaction : contraintes à l'émergence des entreprises en Algérie, mémoire de magistère, dirigé par BENABDALLAH, Y, UMMTO.
- LOMAMI Shomba, L'économie informelle, Université de Kinshasa, 2005.

Revue

- BOUNOUA. C, Lecture critique du secteur informel dans les pays du tiers monde, Cahier CREAD N°30 2eme trimestre, 1992.

Rapport

- Fond monétaire international, stabilisation et transition à l'économie de marché, Washington, 1998.

- Forum des chefs d'entreprise, pour une politique du crédit, du foncier et de la fiscalité au service d'une dynamique de l'investissement, rapport, octobre 2006.

Sites interne

<http://www.banquemonde.org/>.

<http://www.medafco.org/>.

Revue-univ-ourgladz.com.

www.jeuneafrique.com/.

www.tsa-algerie.com.

Dspace-cread.dz.

Liste des abréviations

- **BIT** : Bureau international de travail
- **CASNOS** : Caisse Nationale d'Assurance des Non Salariés
- **CEPAL** : Commission économique pour l'Afrique latine
- **CGCI** : Caisse de Garantie des Crédits D'investissements
- **CNRC** : Centre National du Registre de Commerce
- **CREAD** : Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
- **Fgar** : Fond de garantie
- **FMI** : Fond Monétaire International
- **IBS** : Impôt sur Bénéfice des Société
- **INSE** : Institut National de la Statistique Economique
- **LFC** : Loi de Finance Complémentaire
- **OIT** : Organisation Internationale de travail
- **OMC** : Organisation Mondiale de Commerce
- **ONS** : Office Nationale des Statistiques
- **PAS** : Programme d'Ajustement Structurel
- **PED** : Pays En Développement
- **PIB** : Produit Intérieur Brut
- **PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- **TAP** : Taxe sur l'Activité Professionnelle
- **TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

Liste des graphiques

| | | |
|---------------------|--|---|
| Graphe N°1 : | Nature de financement des projets d'investissements..... | ? |
| Graphe N°2 : | Taux de participation des financements..... | ? |
| Graphe N°3 : | Délais d'octroi des crédits d'investissements..... | ? |
| Graphe N°4 : | Lenteur des délais d'octroi des crédits d'investissements..... | ? |

Liste des tableaux

| | | |
|----------------------|---|----|
| Tableau N°1 : | Classement de l'Algérie 2011-2017 selon Doing Business..... | ?? |
|----------------------|---|----|

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des graphes

Liste des tableaux

| | |
|---|--|
| Introduction générale..... | |
| Chapitre I : La notion de l'économie informelle..... | |
| Introduction au chapitre..... | |
| Section 1 : Historique de l'économie informelle | |
| 1-L'économie informelle de 1971 à 1985..... | |
| 1-1-L'informalité | |
| 1-2-L'apparition et la victoire de la notion de l'économie informelle..... | |
| 1-3-L'économie informelle et les politiques de formalisation..... | |
| 2-L'économie informelle après 1986 et Le rôle sociale de l'économie informelle..... | |
| Section 2 : Définitions de l'économie informelle..... | |
| 1-Définitions par auteurs..... | |
| 1-1-Selon J.C.Evilard..... | |
| 1-2-Selon Ph .HUGON..... | |
| 1-3-Selon G.B.GILINAS..... | |
| 2-Définitions selon les organisations..... | |
| 2-1-Selon l'Organisation Internationale de Travail (OIT)..... | |
| 2-2-Selon le Rapport Kenya..... | |
| 2-3-Selon le Bureau International de Travail (BIT)..... | |
| Section 3 : Secteurs d'activité de l'économie informelle..... | |
| 1-Le secteur primaire..... | |

| | |
|--|--|
| 1-1-L'agriculture..... | |
| 1-2-La pêche..... | |
| 1-3-L'élevage..... | |
| 2-Le secteur secondaire..... | |
| 3-Le secteur tertiaire..... | |
| 4-La diversité des activités dans le secteur informel..... | |
| 4-1-L'économie familiale..... | |
| 4-1-1-Les activités de services..... | |
| 4-1-2-Les activités de services de la personne..... | |
| 4-2-L'économie conviviale..... | |
| 4-3-Les petites productions marchandes..... | |
| 4-3-1-La transformation des produits de récupération..... | |
| 4-3-2-L'artisanat de production ou traditionnelle..... | |
| 4-4-Les petits commerces et transport..... | |
| 4-4-1-Le petit commerce..... | |
| 4-4-2-Le colporteur..... | |
| 4-4-3-Les vendeurs ambulants..... | |
| 4-4-4-Les vendeurs à l'étal..... | |
| 4-4-5-Les vendeurs à la sauvette..... | |
| 4-4-6-Le transport..... | |
| 4-5-Les activités non officielles ou non enregistrées..... | |
| 4-6-Les activités clandestines..... | |
| Section 4 : Les causes et conséquences de l'économie informelle..... | |
| 1-Les causes de l'économie informelle..... | |
| 1-1-La faiblesse de l'emploi formel..... | |
| 1-2-L'imposition trop élevée..... | |
| 1-3-Le poids de la réglementation..... | |

| | |
|--|--|
| 2-Les conséquences de l'économie informelle..... | |
| 2-1-Les conséquences positives..... | |
| 2-2-Conséquences négatives..... | |
| 2-2-1-Les barrières financières..... | |
| 2-2-2-Le non respect ou le non enregistrement des normes de travail..... | |
| 2-2-3-Un manque à gagner pour les caisses de l'Etat..... | |
| 2-2-4-Le secteur informel favorise la corruption..... | |
| Conclusion au chapitre..... | |
| Chapitre II : L'économie informelle en Algérie..... | |
| Introduction au deuxième chapitre..... | |
| Section 1 : La complexité de la mesure du secteur informel..... | |
| 1-Les méthodes indirectes..... | |
| 1-1-La méthode monétaire..... | |
| 1-2-La méthode des écarts..... | |
| 1-3-L'approche par l'emploi..... | |
| 2-Les méthodes directes..... | |
| 2-1-Les enquêtes auprès des ménages..... | |
| 2-2-Les enquêtes auprès des établissements..... | |
| 2-3-Les enquêtes mixtes (ménages-entreprises)..... | |
| Section 2 : Le développement de l'économie informelle en Algérie..... | |
| 1-Naissance de l'économie informelle en Algérie..... | |
| 2-Les phases de d'évolution de l'économie informelle en Algérie..... | |
| 2-1-L'économie informelle durant la période coloniale..... | |
| 2-2-L'économie informelle dans le contexte de l'économie administré (1967-1985)..... | |
| 2-3-L'économie informelle dans la période de transition vers l'économie de marché..... | |
| Section 3 : L'ajustement structurel et l'économie informelle en Algérie..... | |
| 1-Les objectifs de l'ajustement structurel..... | |

| | |
|---|--|
| 1-1-Les objectifs des accords avec le FMI..... | |
| 1-2-Les objectifs de l'accord avec la banque mondiale..... | |
| 2-Les effets de l'ajustement structurel sur l'économie informelle..... | |
| Section 4 : Le poids de l'économie informelle sur le développement en Algérie..... | |
| 1-L'économie informelle en % du PIB (1990-2009)..... | |
| 2-Le poids de l'informel en terme de circulation de la monnaie..... | |
| 3-Le poids de l'informel dans la structure des entreprises..... | |
| 4-Le poids de l'informel en terme d'emploi..... | |
| 5-Le poids de l'informel sur la fiscalité..... | |
| Conclusion au chapitre..... | |
| Chapitre III : Le financement informel en Algérie : causes et actions d'assainissement..... | |
| Introduction au chapitre..... | |
| Section 1 : Enjeux de l'intégration des fonds informel dans la sphère bancaire..... | |
| 1-Conjoncture économiques et besoins de financement..... | |
| 2-Importance de la bancarisation pour le cas de l'économie Algérienne..... | |
| Section 2 : La campagne d'amnistie fiscale 2015-2016..... | |
| 1-Dispositif de la loi des finances pour 2015-2016..... | |
| 1-1-La taxe forfaitaire..... | |
| 1-2-L'emprunt obligataire..... | |
| 1-3-Dispositif pour l'investissement et l'assainissement de l'informel..... | |
| 1-4-Avantages fiscaux..... | |
| 2-Les objectifs de la campagne d'amnistie fiscale..... | |
| 3-Les délais de la campagne d'amnistie fiscale..... | |
| Section 3 : Impact de la campagne d'amnistie fiscale selon les résultats d'enquête..... | |
| 1-Méthodologie de l'enquête..... | |
| 1-1-Méthode d'enquête..... | |
| 1-2-Description du contenu du support d'entretien..... | |

| | |
|---|--|
| 1-3-Condition de déroulement de l'enquête..... | |
| 2-Résultats de l'enquête..... | |
| 3-Quel effet d'incitation à la formalisation des fonds informel..... | |
| Section 4 : Insuffisance du système bancaire et prolifération du financement informel..... | |
| 1-Classement de l'Algérie par rapport à la fiscalité d'accès au financement bancaire (selon Doing Business) | |
| 2-Nature de financement des projets d'investissements..... | |
| 2-1-Le financement formel..... | |
| 2-1-1-Financement interne..... | |
| 2-2-2-Financement externe..... | |
| a-Les crédits à long terme..... | |
| b-Les crédits à moyen terme..... | |
| c-Le crédit bail ou leasing..... | |
| 2-2-Le financement informel..... | |
| 2-2-1-L'autofinancement..... | |
| 2-2-2-Parents et amis..... | |
| 2-2-3-Prêts sur hypothèque..... | |
| 2-2-4-Les prêteurs professionnels..... | |
| 2-2-5-Les crédits commerciaux..... | |
| 2-2-6-Les prêts bancaires et les intermédiaires..... | |
| 2-2-7-Le financement par l'intermédiaire financier..... | |
| 3-Nature de financement des projets d'investissement en Algérie..... | |
| 4-Les problèmes des délais d'obtention des prêts bancaires..... | |
| Conclusion au chapitre..... | |
| Conclusion générale..... | |
| Bibliographie | |

